



En partenariat avec :



TERRE D'AVANCE
Construisons demain

d-sidd



Etude socio-économique de la pêche de loisir
et de son potentiel de développement
Département Loire Atlantique

Rapport de restitution
Décembre 2020

Avec le concours financier





Sommaire

- 1** Introduction méthodologique Page 03
- 2** Contexte territorial Page 08
- 3** L'enquête à destination des pêcheurs Page 11
- 4** Les focus Page 38
- 5** Les questionnaires AAPPMA et fédération départementale Page 45
- 6** Valorisation économique du poids de la pêche de loisir en Loire-Atlantique Page 74
- 7** Enjeux et Leviers d'actions Page 92



1 Introduction

- › Objectifs de l'étude
- › Méthodologie
- › Présentation du rapport et de ses annexes



Introduction

L'étude socio-économique : objectifs

L'Association Régionale des Fédérations de pêche des Pays de la Loire, ainsi que les 5 fédérations départementales de cette région ont souhaité mutualiser une étude socio-économique. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- › **Avoir une meilleure connaissance des pêcheurs** : quels profils ? d'où viennent-ils et où vont-ils ? quelles sont leurs pratiques et leur niveau de dépenses ? quelles sont leurs attentes en termes d'offre de tourisme pêche et plus largement d'accueil (hébergement, restauration...) ? Quelle est la parole spécifique des jeunes, des femmes, des touristes ?
- › **Valoriser l'impact économique de la pêche de loisir**, afin que cette activité soit mieux reconnue par les partenaires des Fédérations comme une activité qui crée de la valeur dans leur territoire : à combien s'élèvent les retombées économiques de la pêche de loisir ? Quels sont les impacts de cette activité sur le tourisme ? Quelles sont les externalités liées à la pratique (ex. implication des bénévoles, actions de préservation de l'environnement...) ?
- › **Identifier les potentiels de développement du loisir pêche**, potentiels pouvant par exemple contribuer au développement d'activités économiques dans les territoires ruraux, au lissage de l'activité des acteurs du tourisme.

On comptabilise sur le département **28 040 pêcheurs adhérents** soit 24% des 118 935 pêcheurs adhérents totalisés à l'échelle régionale.



Introduction

L'étude socio-économique : Méthodologie

- › L'étude est tout d'abord basée sur **une triple approche de diagnostic**
 1. **La réalisation d'une enquête auprès des pêcheurs** de 2019 pour comprendre leurs profils, leurs comportements (mobilités, choix des lieux, techniques, dépenses, pratiques sociales etc.), et aussi recueillir leurs avis sur les actions à développer pour favoriser la pêche.
 2. **La réalisation d'entretiens auprès de professionnels** ayant une activité économique sur le territoire, en lien avec la pêche : hébergeurs, guides, piscicultures, commerçants-détaillants, professionnels du tourisme. Ces entretiens ont pour objectif de recueillir les visions de ces acteurs sur les comportements des publics « pêcheurs », sur leurs perspectives et contraintes de développement.
 3. **La récolte de données auprès des AAPPMA** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) pour établir des bilans financiers sur leurs activités, mais aussi pour étudier de manière plus qualitative les types d'actions qu'elles portent, en essayant d'en estimer les retombées.

- › Les éléments récoltés serviront à mener **une approche plus analytique**
 1. **Une estimation du poids économique de la pêche** sur le territoire départemental, en impacts directs et indirects sur l'économie locale.
 2. **Des préconisations** pour favoriser la pratique de la pêche sur le territoire, et mieux répondre aux attentes exprimées des pêcheurs.

- › A noter que ce sont 4 665 pêcheurs qui ont été enquêtés sur la Région et qu'ils sont **952 à l'échelle de la Loire-Atlantique**.

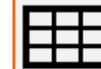
DIAGNOSTIC



Enquête



Entretiens



Données AAPPMA

ANALYSES

Poids économique

Préconisations



Introduction

L'étude socio-économique : les focus

Focus géographiques

La présente étude est issue d'une mutualisation de commandes entre l'Association Régionale et les 5 fédérations départementales (Maine et Loire, Mayenne, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée).

Ainsi, au-delà d'un rapport régional, chaque fédération départementale dispose d'un rapport personnalisé, qui contient :

- › **L'analyse départementale de l'enquête**, commentée, et faisant ressortir les principales spécificités vis-à-vis des données régionales
- › **L'analyse départementale des données AAPPMA**
- › La **synthèse des entretiens** menés sur le territoire avec les professionnels de la pêche de loisir
- › Des **préconisations spécifiques** issues des entretiens, de l'enquête, et éventuellement (si la fédération le souhaite), de **l'animation d'un atelier** autour des pistes à actionner.

Focus publics : « jeunes, femmes, touristes »

L'enquête auprès des pêcheurs a été menée de manière à pouvoir extrapoler des informations sur 3 publics cibles :

1. Les **jeunes** (moins de 25 ans en deux catégories)
2. Les **femmes**
3. Les **touristes** (pêcheurs extérieurs au territoire ayant séjourné au moins une nuitée).



Introduction

L'étude socio-économique : livrables



Rapport Global Echelle région

- ✓ Synthèse de l'enquête régionale
- ✓ Synthèse des entretiens avec les professionnels
- ✓ Analyse données AAPPMA
- ✓ Estimation du poids économique de la pêche en région
- ✓ Préconisations



ANNEXE 1

Enquête complète



ANNEXE 2

Entretiens avec les professionnels
(version commentée)



+ 1 plaquette synthèse de communication



+ 5 Rapports locaux (1 pour la Loire-Atlantique)

- ✓ Synthèse de l'enquête en Loire-Atlantique + comparaisons région
- ✓ Analyse des données AAPPMA et fédération départementale 44
- ✓ Estimation du poids économique de la pêche en Loire-Atlantique
- ✓ Préconisations

Pour chaque rapport local



ANNEXE 1

Enquête complète

Rapport Traitement départemental



+ 1 plaquette synthèse de communication



2 Contexte territorial

- › Approche socio-économique du territoire
- › Caractéristiques de l'offre touristique



Contexte territorial

Approche socio-économique



Une évolution démographique positive

- **1,4 M** d'habitants en 2017 soit 37% de la population régionale
- **+1,2%** d'évolution annuelle entre 2012 et 2017, due à un solde migratoire de 0,8% liée à l'attractivité du territoire

› Une population relativement jeune comparée à l'échelon régional

- **69,4** personnes de 65 ans et plus, pour 100 jeunes de moins de 20 ans *vs. 82,7 à l'échelle régionale*

26% de retraités

vs. 30% à l'échelle régionale

16% de professions intermédiaires

vs. 16% à l'échelle régionale

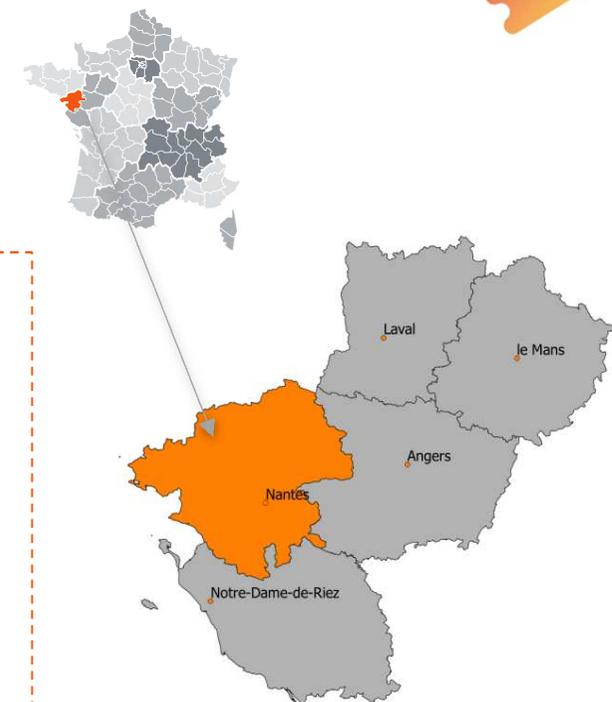
16% d'employés

vs. 15% à l'échelle régionale



Un territoire pourvoyeur d'emplois

- **101,3 emplois** pour 100 actifs occupés
- **+600 000** emplois
- **48%** de l'emploi salarié se situe dans le commerce et les activités de services *vs. 39% à l'échelle régionale*
- **14%** de l'emploi salarié se situe dans l'industrie *vs. 21% à l'échelle régionale*
- **11,6%** de taux de chômage *vs. 11% à l'échelle régionale*
- **21 910€** de revenu médian *vs. 20 746€ à l'échelle régionale*





Contexte territorial

Caractéristiques de l'offre touristique



Diversité de l'offre touristique

- › **Bord de mer (133 km de côtes) et eaux douces :** la baie de la Baule, Saint Brévin-les-Pins, Pornic, Le Croisic, Port de la Gravette, Fleuve Loire, Canal de Nantes à Brest, lac de Grand-Lieu, Erdre, Sèvre Nantaise...
- › **Balades à vélo/ à pieds :** la Loire, le Canal de Nantes à Brest...
- › **Culture :** le Voyage à Nantes, les Machines de l'île de Nantes, le Château des Ducs de Bretagne...
- › **Terroir :** 3 AOC, marais salants...
- › **Nautisme :** kayak, paddle, dériveur, char à voile, bateau...



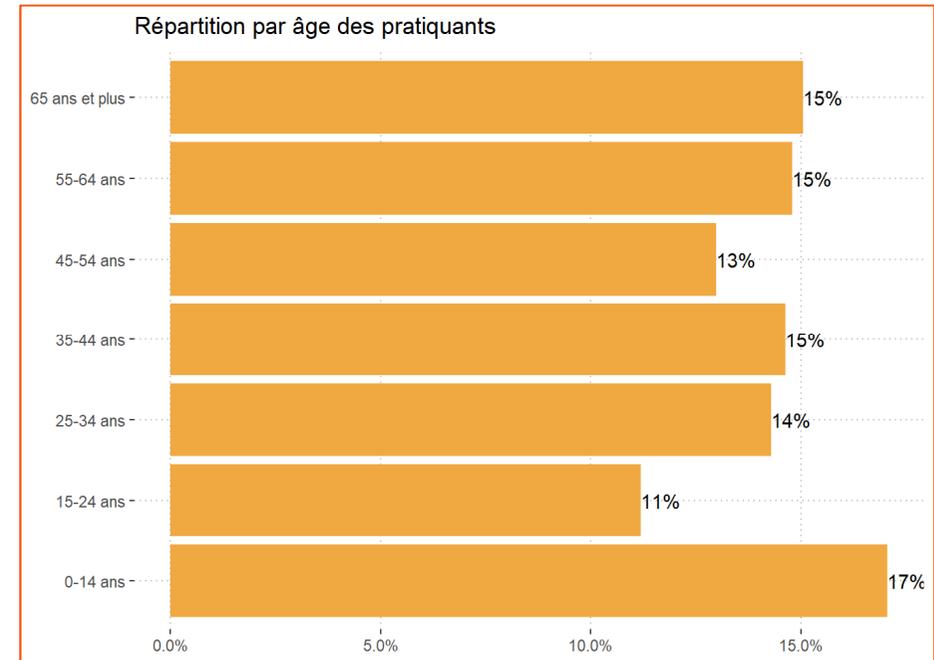
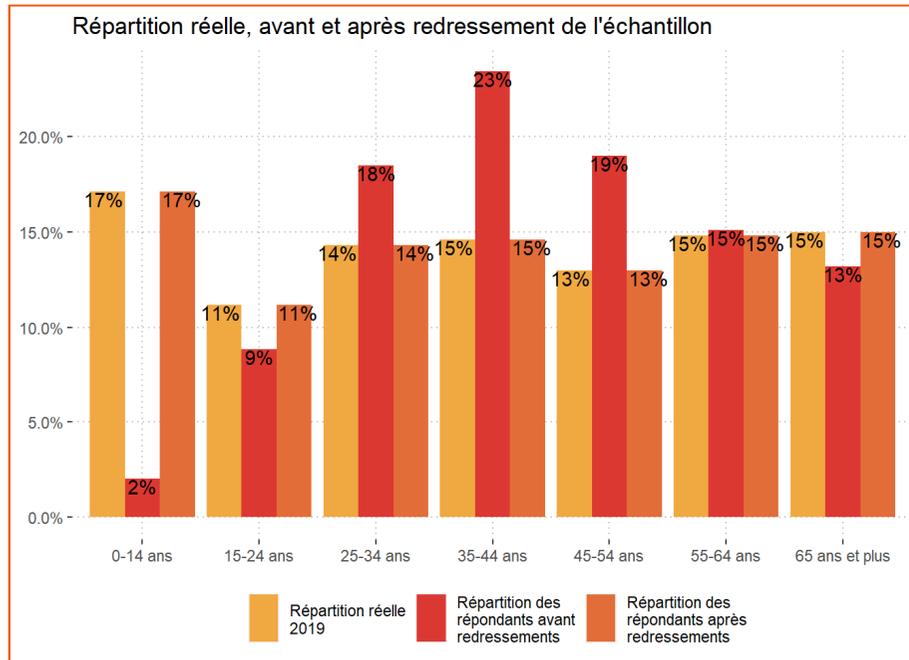
3 L'enquête à destination des pêcheurs

- › Synthèse des principaux résultats



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les profils des pêcheurs



Précisions sur la méthode de redressement

Pour les pêcheurs adhérents de moins de 14 ans, le volume de réponses collectées n'étant pas représentatif (2,0% au lieu de 17,1%), le poids de chaque réponse a subi un effet multiplicatif proche de 8,5. Le nombre de répondants étant plus faible que pour les autres tranches d'âge, on observe une marge d'erreur de 23,1%. Les valeurs observées devront être interprétées avec précaution.



L'enquête à destination des pêcheurs

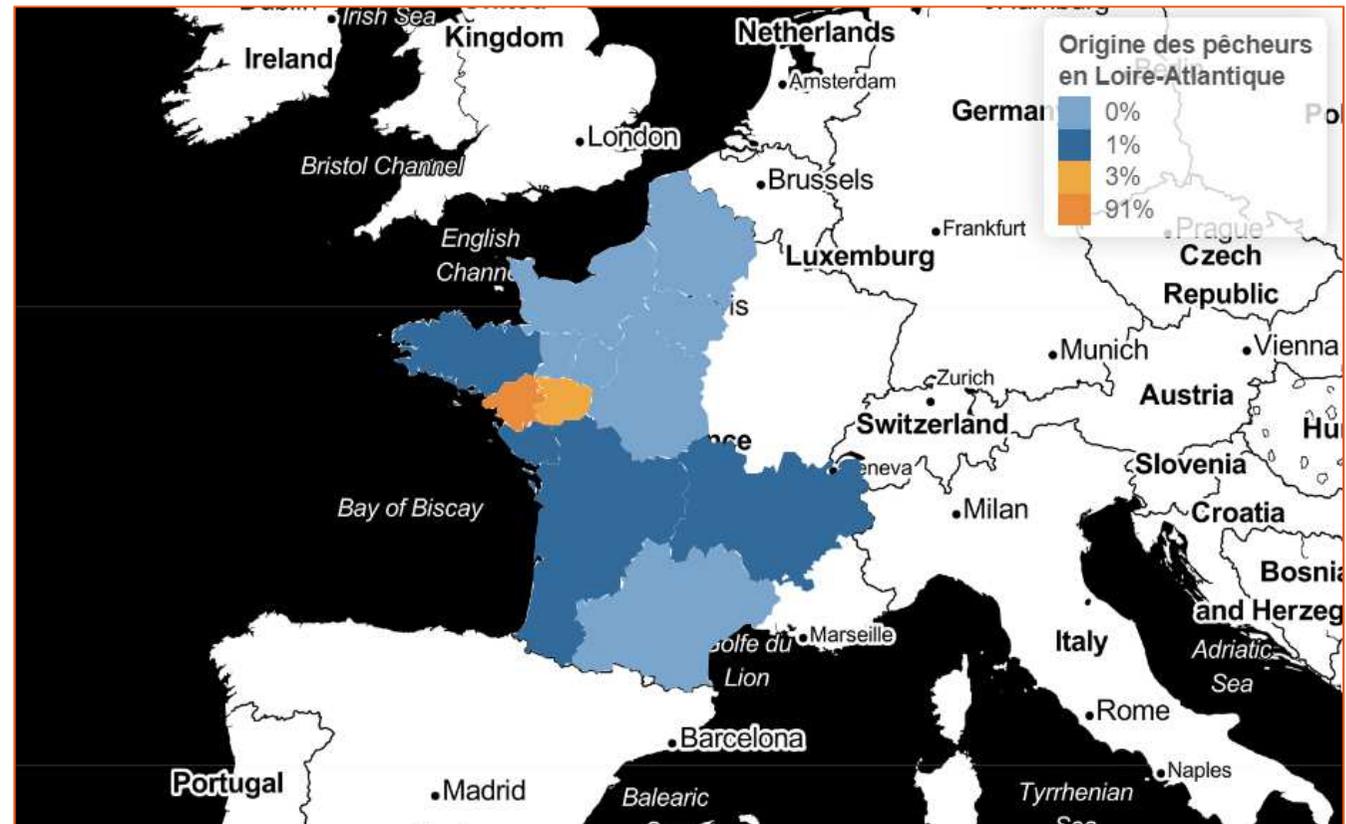
Synthèse sur les profils des pêcheurs

91% des pêcheurs adhérents du département y résident également.

3% sont originaires du Maine-et-Loire.

1,5% sont originaires de Vendée.

Le reste provient des régions Auvergne-Rhône-Alpes (1%), Nouvelle-Aquitaine (1%) et de la Bretagne (1%).



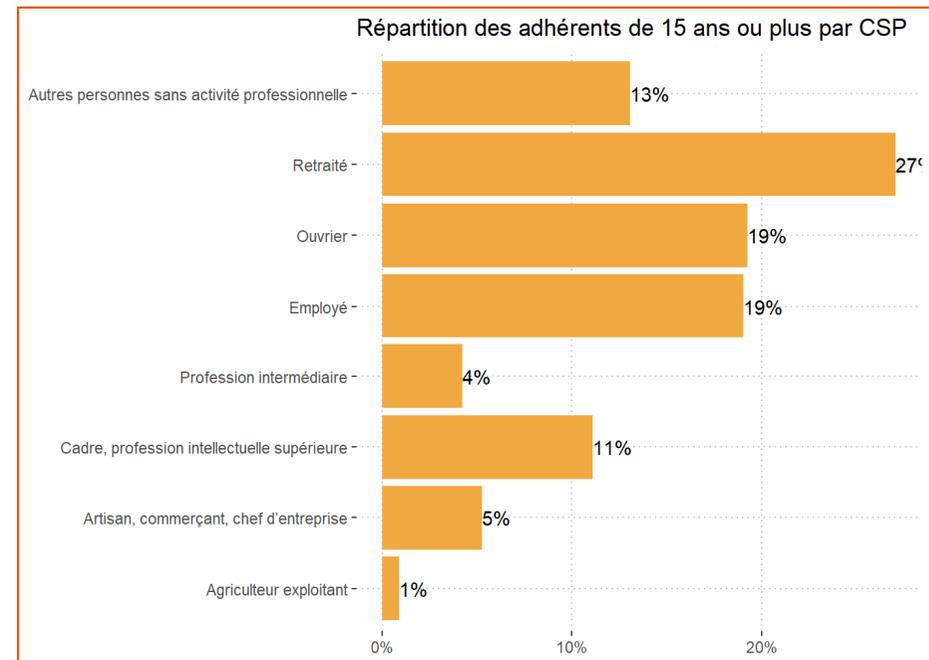


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les profils des pêcheurs

4 catégories socio-professionnelles se distinguent parmi les pêcheurs de 15 ans ou plus :

- › **27%** de retraités
- › **19%** d'ouvriers
- › **19%** d'employés
- › **13%** de personnes sans activité professionnelle
- › Viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures composant **11%** des pêcheurs

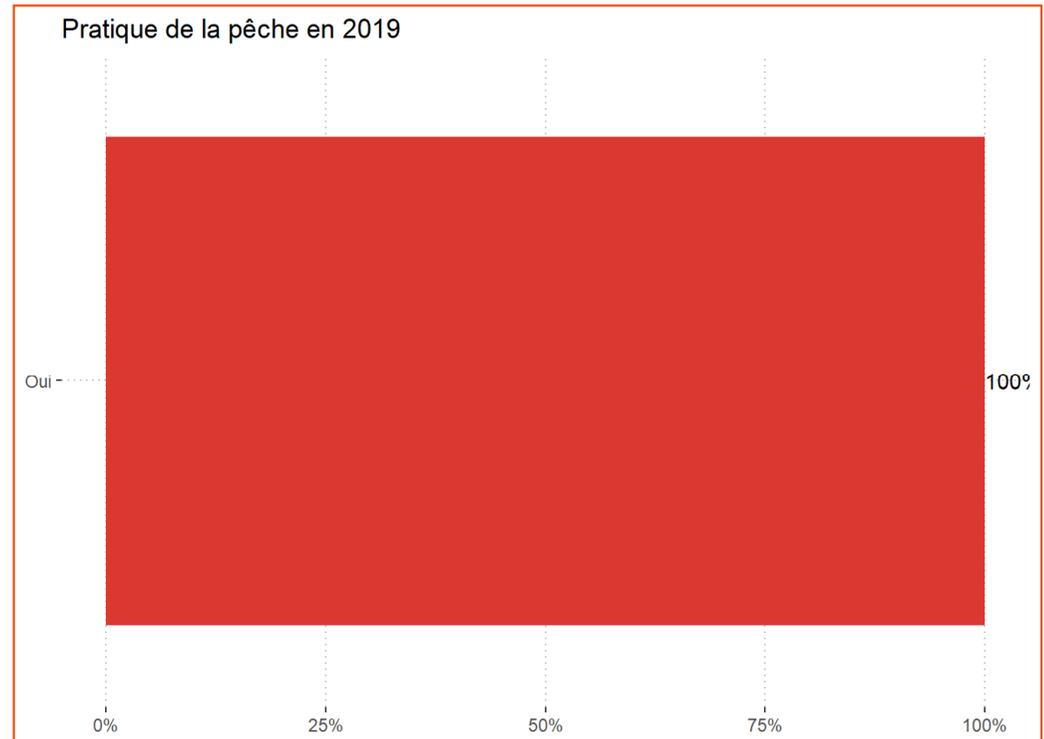




L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche

- › **100%** des enquêtés originaires de Loire-Atlantique déclarent avoir pêché en 2019.





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche : les cartes de pêche

Nombre de cartes	Carte majeure	Carte majeure interfédérale	Carte découverte femme	Carte mineure	Carte découverte -12 ans	Carte hebdomadaire	Carte journalière	Carte majeure offre d'autonomie	Carte ADAPAEF	Total
1	28%	29%	4%	11%	7%	1%	1%	0%	0%	81%
2	4%	2%	0%	2%	3%	1%	1%	0%	0%	14%
3	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
4	1%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	2%
Plus de 4	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	2%
Total	34%	30%	4%	13%	10%	3%	5%	0%	0%	100%

81% des pêcheurs du territoire ont acheté, en 2019, **1 carte de pêche** dont :

- › **29%** sont des cartes majeures interfédérales
- › **28%** sont des cartes majeures

23% des achats totaux concernent les cartes dédiées aux jeunes dont :

- › **13%** sont des cartes mineures
- › **10%** sont des cartes découverte moins de 12 ans
- › **5%** sont des cartes journalières
- › **4%** sont des cartes découvertes femme



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche : les espèces pêchées

Un attrait pour les poissons carnassiers et les poissons blancs

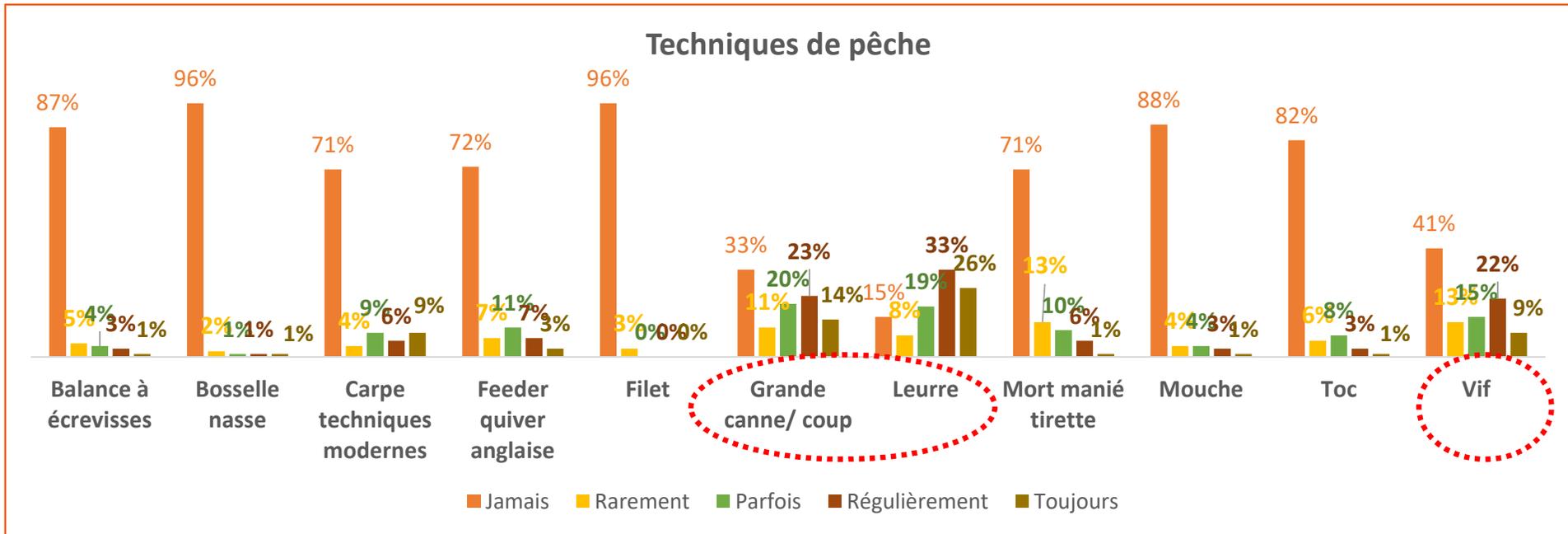
- › Les principales espèces pêchées par les adhérents du département sont le brochet (**74%**), la perche (**69%**), le sandre (**62%**) et le Black-Bass (**46%**) et les poissons blancs (**57%**)
- › D'autres espèces recherchées mais dans une moindre mesure : Carpe, Truite Fario, Silure, Poisson-chat, Anguille (**entre 22% et 29%**)
- › Pour la majorité des espèces recherchées, très faible disparité selon les tranches d'âge.

Espèce	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Anguille	16%	26%	21%	17%	23%	24%	28%	22%
Black Bass	60%	57%	57%	49%	46%	24%	25%	46%
Brochet	60%	78%	83%	80%	79%	69%	67%	74%
Carpe (jour)	33%	50%	33%	31%	28%	18%	15%	29%
Carpe (nuit)	5%	23%	24%	17%	12%	5%	1%	13%
Cyprinidé	27%	18%	15%	12%	10%	15%	21%	16%
Ecrevisses	22%	5%	7%	4%	10%	8%	17%	10%
Mulet	12%	13%	9%	11%	13%	11%	10%	11%
Perche	77%	81%	79%	73%	68%	52%	56%	69%
Poisson chat	39%	20%	22%	20%	25%	25%	26%	25%
Poissons blancs	44%	57%	45%	53%	62%	64%	78%	57%
Sandre	38%	68%	72%	67%	68%	58%	60%	62%
Silure	11%	28%	34%	28%	23%	18%	9%	22%
Truite arc en ciel	22%	20%	17%	16%	15%	10%	17%	16%
Truite de mer	0%	4%	0%	1%	1%	1%	0%	1%
Truite Fario	33%	24%	23%	22%	21%	15%	17%	22%



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche : les techniques de pêche



3 techniques privilégiées par les pêcheurs : la pêche aux leurres, à la grande canne/coup et au vif

- › La pêche aux leurres est la technique la plus couramment utilisée (59% « toujours » et « régulièrement »).
- › La pêche à la grande canne/coup (37%) et la pêche au vif (31%) restent également largement pratiquées
- › D'autres techniques pratiquées par 1 pêcheur sur 3 : Carpes techniques modernes, Feeders Quiver Anglaise, Mort manié
- › Les pêches aux engins, à la mouche ou au Toc sont peu utilisées

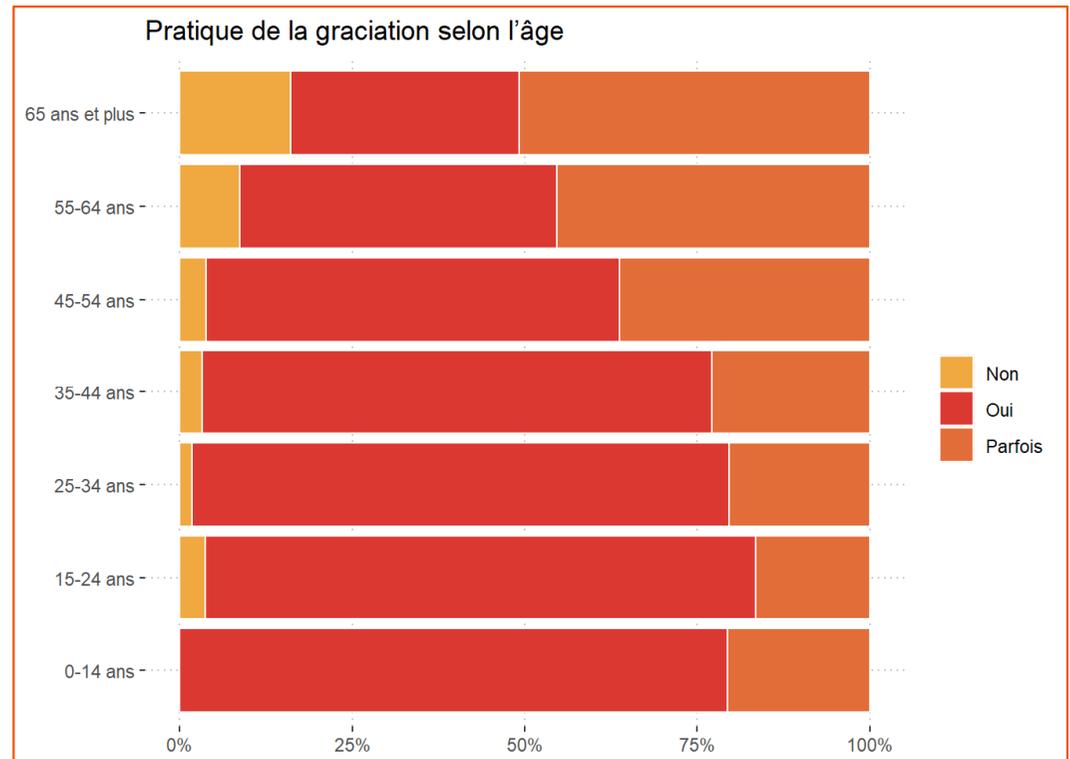
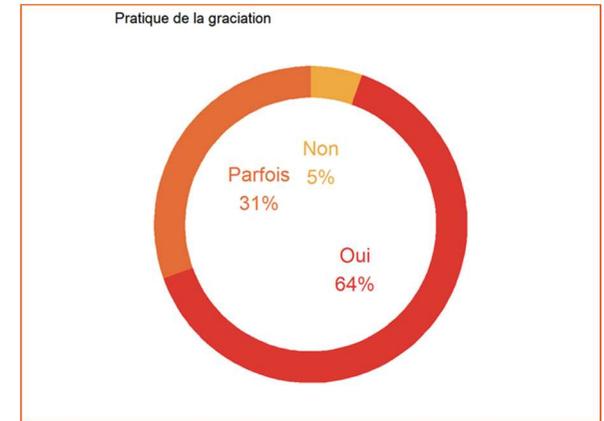


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche

Une pratique de la graciation du poisson (« no-kill ») fortement développée

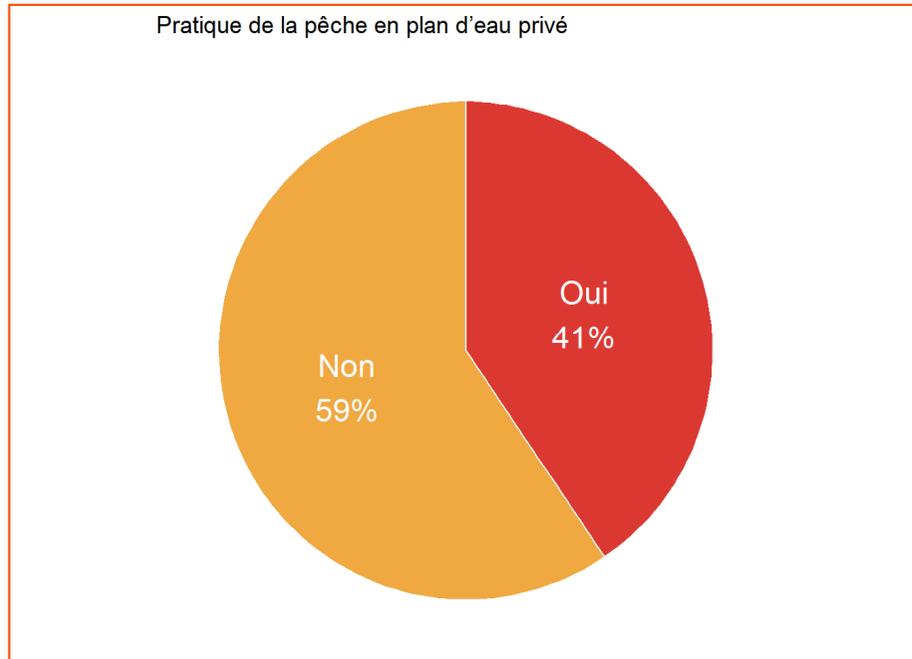
- › 64 % des pêcheurs déclarent relâcher les poissons systématiquement et 31 % de façon occasionnelle
- › De manière générale, la pratique du « no kill » est **corrélée à la tranche d'âge** du pêcheur : plus ce dernier est jeune, plus il aura tendance à pratiquer strictement la graciation.





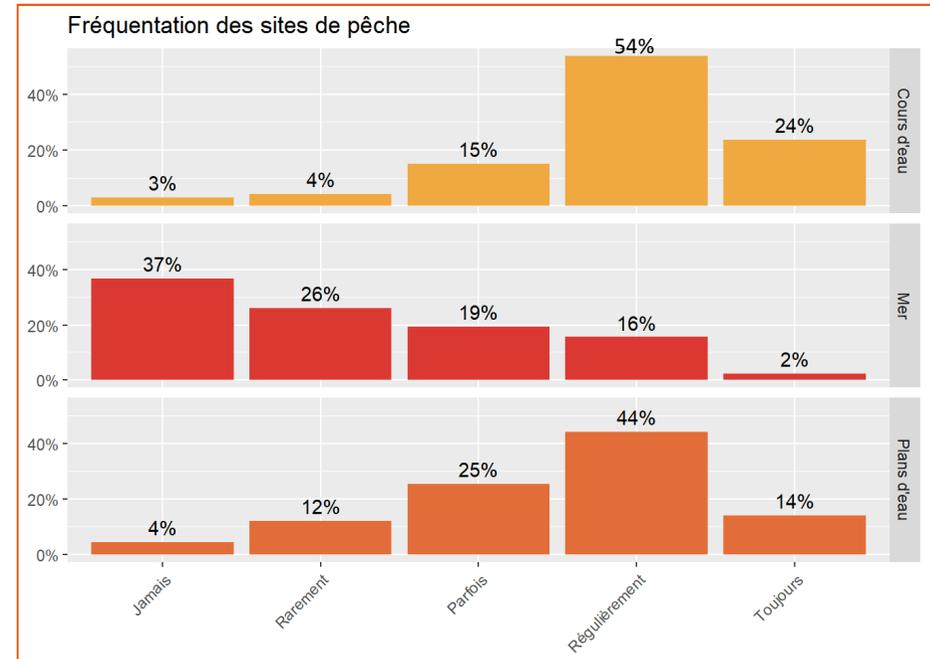
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche



Une pratique en plan d'eau public

- › **59%** des pêcheurs ne pratiquent pas en plan d'eau privé et privilégient les plans d'eau publics.
- › Les pêcheurs qui ont signalé pêcher en plan d'eau privé peuvent aussi pêcher dans des lieux publics. Ainsi le % ci-dessus ne signifie pas que les pêcheurs concernés pêchent exclusivement en plan d'eau privé



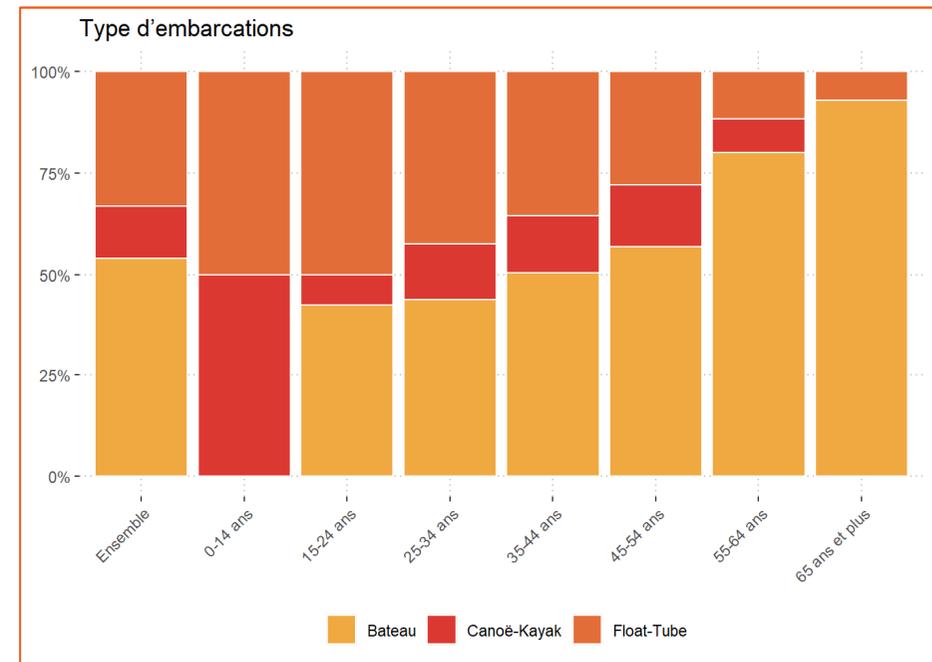
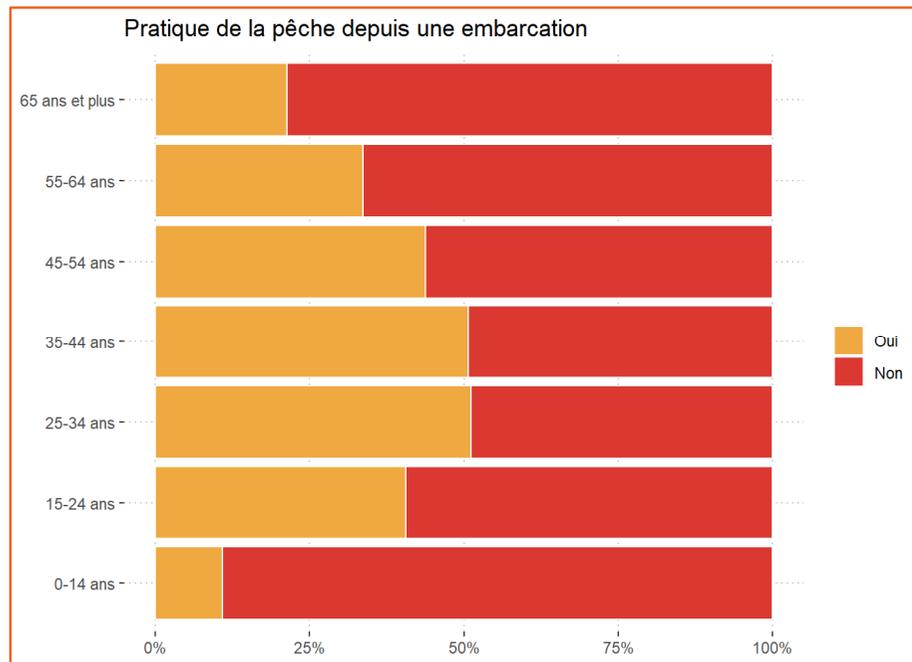
La pêche en cours d'eau et en plan d'eau

- › Les pêcheurs du territoire ont majoritairement tendance à pêcher en cours d'eau (78% « régulièrement ou toujours ») et en plan d'eau (58% « régulièrement ou toujours ») .
- › La pêche en mer est pratiquée par nos adhérents dans une moindre mesure : 63% des pêcheurs n'y vont jamais ou rarement quand seulement 18% y vont régulièrement ou toujours.



L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les pratiques de la pêche



- › La pratique de la pêche sur embarcation représente un enjeu sur le territoire
- › Si les - 15 ans et les + 65 ans pratiquent peu la pêche embarquée, **près d'1 pêcheur sur 2 âgé de 15-54 ans utilise une embarcation.**

- › **Le bateau** représente le type d'embarcation le plus utilisé, suivi du **float tube**.
- › Le bateau séduit selon la progression dans les tranches d'âge au détriment du canoë-kayak et du float tube qui sont privilégiés par les plus jeunes.



L'enquête à destination des pêcheurs

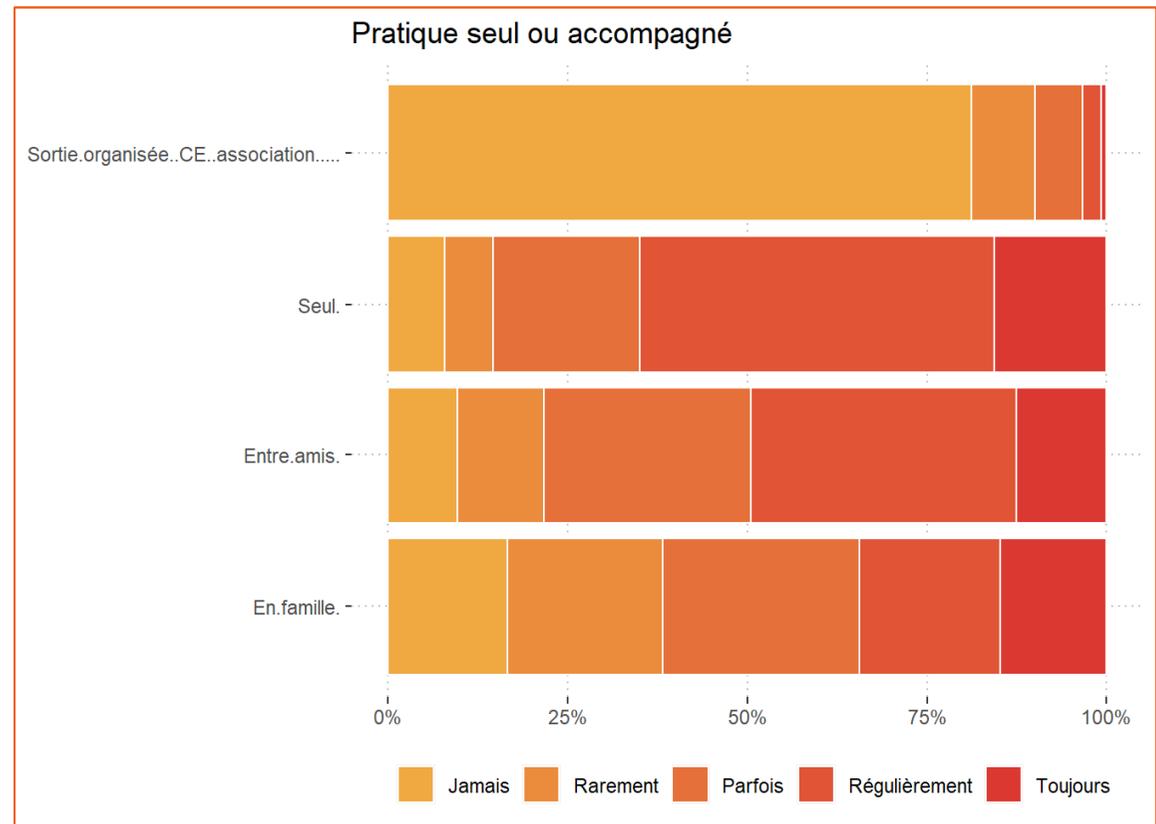
Synthèse sur les pratiques de la pêche

Des sorties de pêche nombreuses (60% réalisent + de 10 sorties-pêche/an)

Des sorties à la demi-journée (pour 45%) ou à la journée (31%)

Une pratique régulière de la pêche en solitaire

- › La majorité des enquêtés pratique régulièrement ou toujours la pêche seul (~65%).
- › La pratique entre amis arrive en seconde position que ce soit « régulièrement » ou « parfois ».
- › La pratique en famille est plus homogène en termes de récurrence (parfois/ régulièrement/ rarement)
- › Les sorties organisées sont faiblement représentées (~80% jamais)





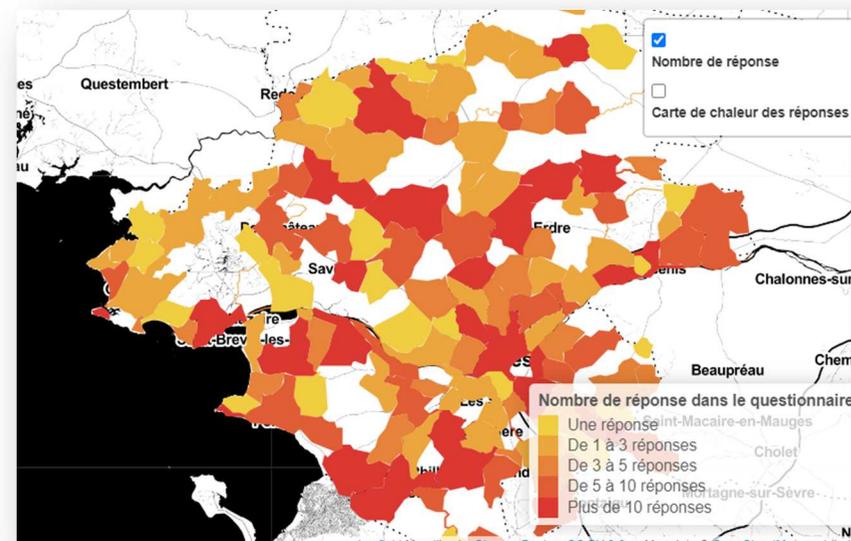
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les sorties pêche

La très grande majorité des pêcheurs (79%) parcourt moins de 50 Km pour se rendre sur leur lieu de pêche

Top 20 des destinations de sorties pour les pêcheurs ayant pratiqué en Loire-Atlantique

	Destinations de sorties	Nombre de réponses	Nombre total de sorties estimées
1	Joué-sur-Erdre - Vioreau	74	1758
2	Vertou – La Sèvre nantaise	39	976
3	Oudon – La Loire	41	894
4	Blain – Canal de Nantes à Brest, Ruisseau du Pont de Sérin	16	849
5	Riaillé – la Provostière, la Poitevinière, Erdre	31	809
6	Nantes - Erdre	23	788
7	Saint-Nazaire – Les étangs	27	776
8	Clisson – La Sèvre nantaise	14	605
9	Grandchamps-des-Fontaines – Les étangs	12	574
10	Guenrouet – Canal de Nantes à Brest	21	546



11	Basse-Goulaine – Etang de la Croix Rouge	14	544
12	Pornic – Val Sain Martin, Gros cailloux, mer	10	539
13	Campbon – Etang du Pilory	10	505
14	Le Loroux-Bottereau – Pont de l'Ouen	9	457
15	Préfailles - mer	12	433
16	Châteaubriant – Les étangs	14	408
17	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu – La Boulogne	16	401
18	Saint-Père-en-Retz – Etang du Grand Fay	16	374
19	Ancenis – La Loire	16	361
20	Nort-sur-Erdre – L'Erdre	13	352



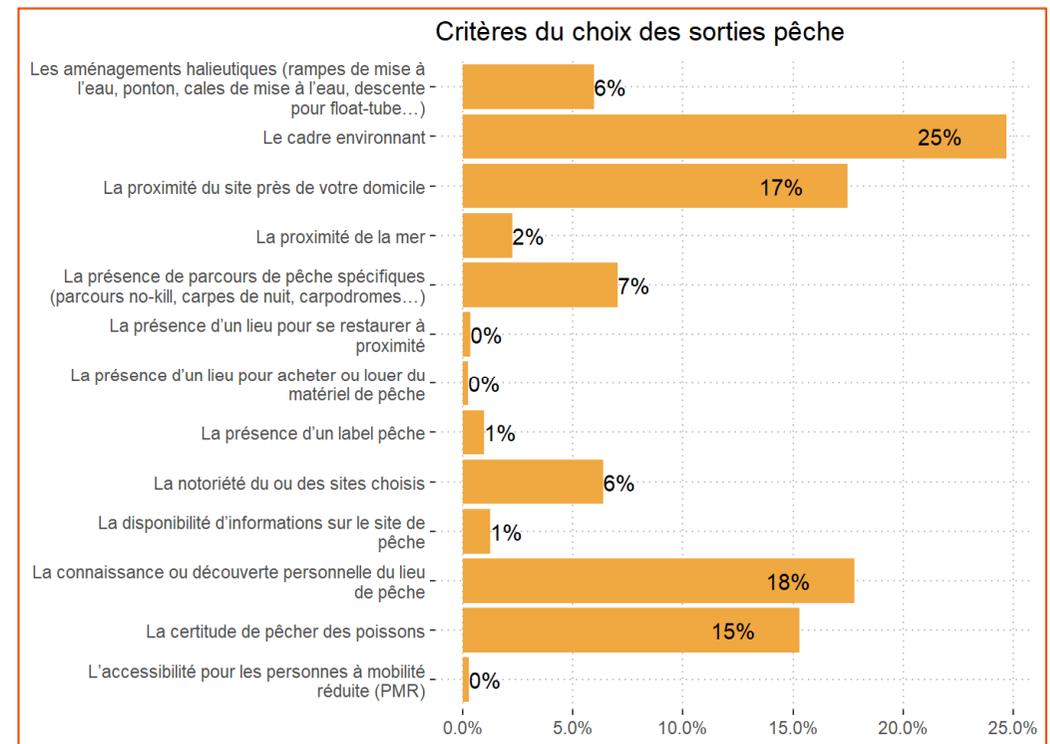
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les sorties pêche

4 principaux critères interviennent dans la sélection du lieu de sorties pêche en Loire-Atlantique

- › **25%** - le cadre environnant.
- › **18%** - la connaissance/ découverte personnelle du lieu de pêche.
- › **17%** - le domicile à proximité du site
- › **15%** - la certitude de pêcher des poissons.

Certains critères sont très peu pris en compte tels que la présence de lieu pour acheter/louer du matériel de pêche, la présence d'un lieu pour se restaurer, le label pêche (généralement lié à des aménagements halieutiques) ou l'accessibilité PMR.



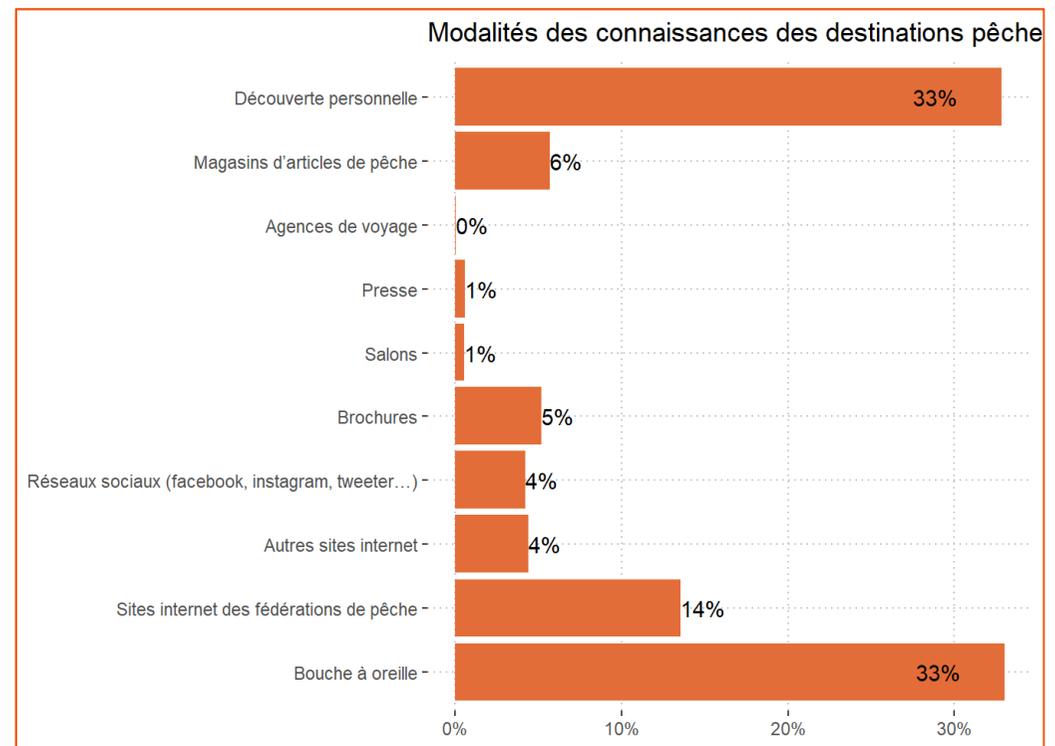


L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les sorties pêche

Le bouche à oreille et la découverte personnelle

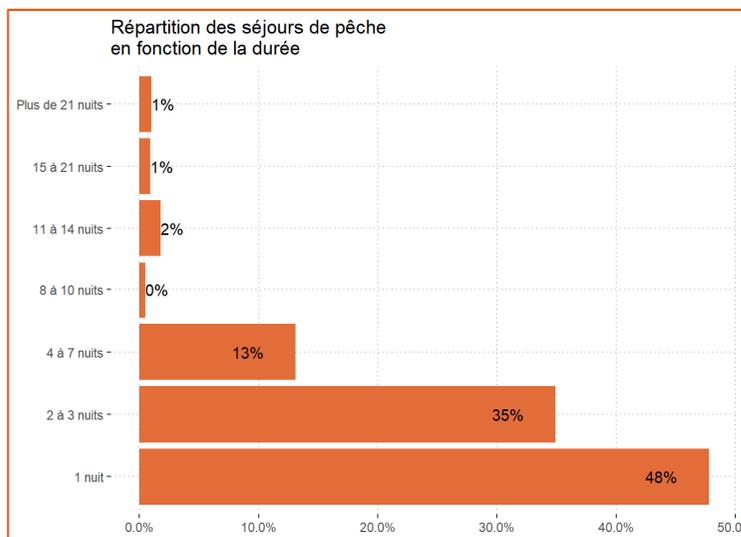
- › Le bouche à oreille (33%) et la découverte personnelle (33%) sont les principales modalités de connaissance des lieux de pêche.
- › La communication numérique représente le 3^{ème} vecteur d'informations (22%), le site internet de la fédération étant privilégié par les pêcheurs (14%)
- › Les détaillants de pêche contribuent à l'information dans un moindre mesure (6%)
- › La communication papier (presse, brochures) ne représente que 6 % des réponses.





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche



Des séjours de 1 à 3 nuits

- › 1 nuit – 48%
- › 2 à 3 nuits – 35%
- › 4 à 7 nuits - 13%

Variable	Marchand	Non-marchand	Total
Durée moyenne d'un séjour	2.6	2.7	2.7
Nombre de personnes moyen d'un séjour	4.5	3.3	3.5
Nombre de pêcheurs moyen d'un séjour	4.1	3.0	3.2
Nombre total de nuitées réalisées en 2019	9175.0	36651.6	45826.6
Nombre total de séjours réalisées en 2019	690.2	3643.4	4333.6
Nombre moyen de séjours pour les pêcheurs réalisant au moins un séjour	1.2	1.7	1.6
Nombre moyen de séjours pour l'ensemble des pêcheurs du département	0.0	0.1	0.1
Nombre moyen de nuitées pour les pêcheurs réalisant au moins un séjour	3.8	6.3	5.8

- › **45 826 nuitées** sont comptabilisées en 2019
 - **80%** dans le secteur non-marchand (bivouac, en famille...)
 - **20%** dans le secteur marchand (camping, hôtel...) soit **9 175 nuitées marchandes**
- › **4 333 séjours** réalisés en 2019
 - **84%** dans le secteur non-marchand
 - **16%** dans le secteur marchand
- › La durée moyenne d'un séjour est relativement équivalente dans l'hébergement non-marchand (2,7 jours) et dans le marchand (2,6 jours)

NUITEE = unité de compte de la durée d'un séjour/ **SEJOUR** = nombre de nuits passées en hébergement hors de son domicile par personne (50j nuitées max.)/ **HEBERGEMENT MARCHAND** = Hébergement payant (ex : hôtels, auberges, gîtes, locations de vacances...)/ **HEBERGEMENT NON-MARCHAND** = Hébergement non payant (ex : en famille, chez les amis...)



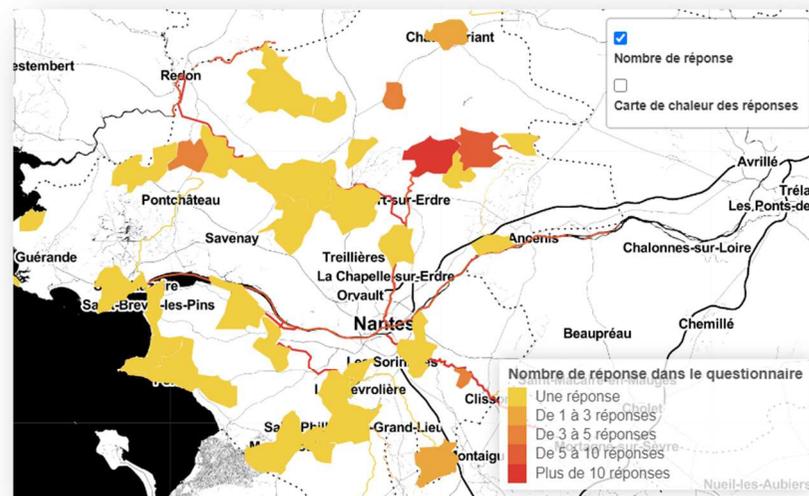
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche

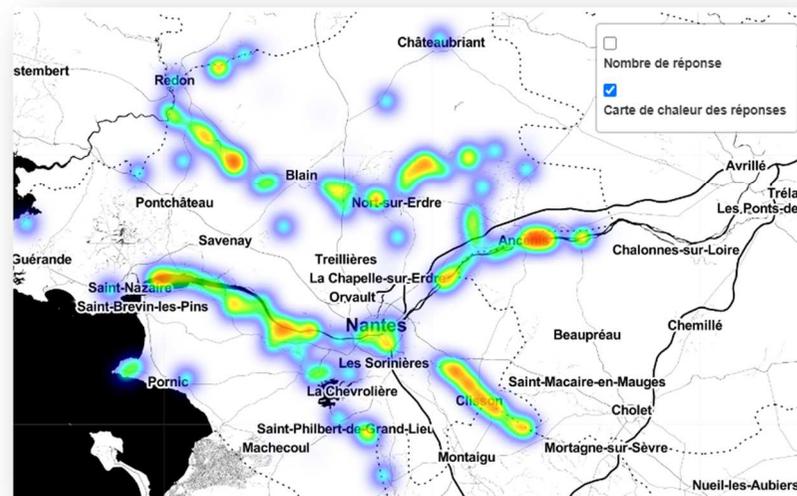
Top 10 des destinations pêche

	Destination de séjours	Nombre de séjours total estimé
1	Joué-sur-Erdre - Vioreau	398
2	Riaillé – la Provostière, la Poiteviènière, Erdre	123
3	Saint-Gildas-des-Bois – Etang du Gué aux biches	96
4	Treffieux – Etang du Guellau	96
5	Monnières – La Sèvre nantaise	86
6	Châteaubriant – Les étangs	52
7	Vieillevigne – Lac des Vallées	37
8	Mesquer – Etang de Trévigal, mer	31
9	Fay-de-Bretagne – Etangs de la Madeleine	30
10	La Plaine-sur-Mer - mer	21

Cartographie du nombre de réponse



Cartographie de chaleur





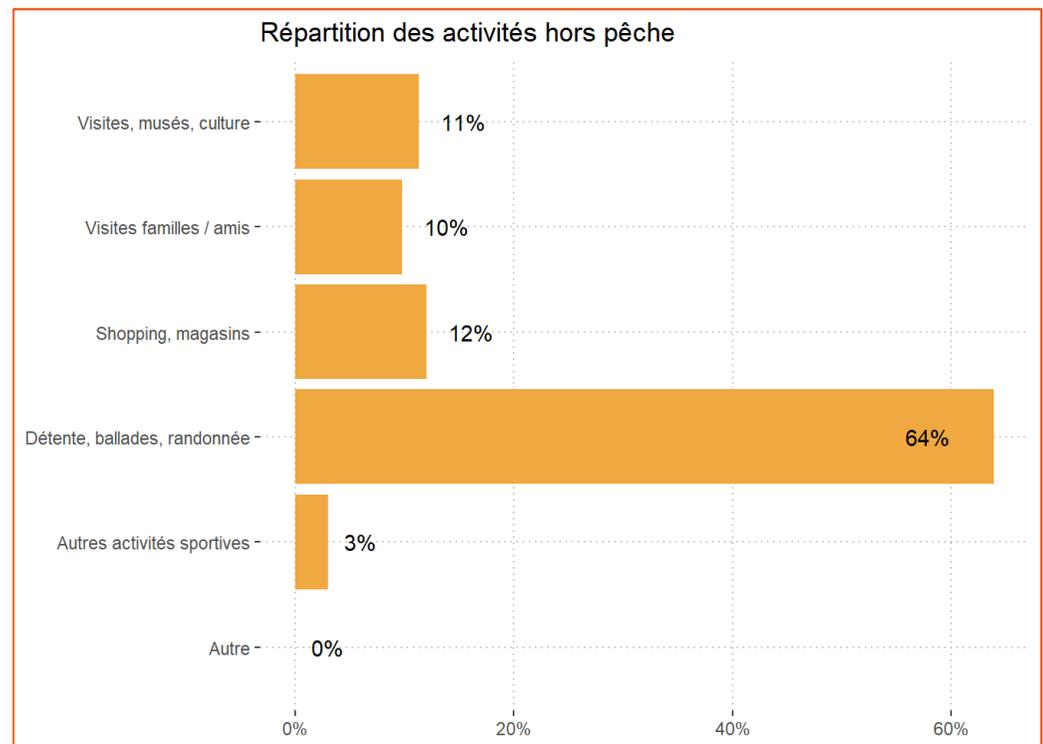
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les séjours pêche

Les activités « Nature et de plein air »

Les autres activités associées au séjour pêche sont majoritairement dominées par:

- › **64%** - la détente/balades/randonnées
- › **12%** - le shopping/magasins
- › **11%** - les activités culturelles
- › **10%** - les visites familles/amis





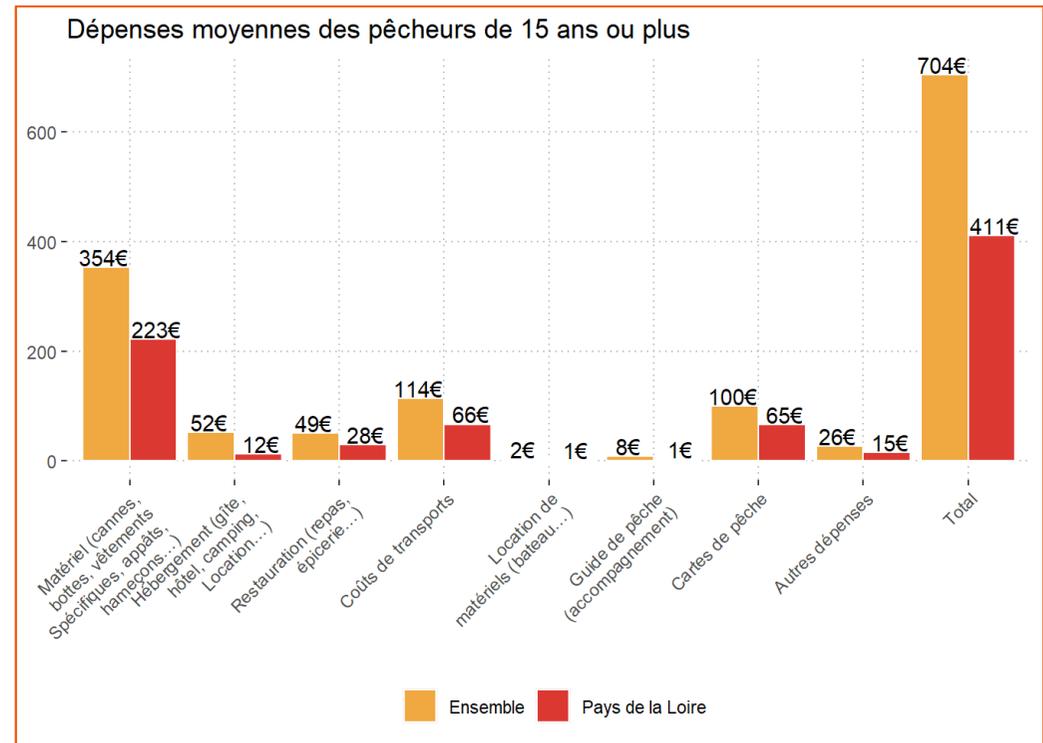
L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les dépenses effectuées

704 € - Les dépenses moyennes annuelles par pêcheur en Loire-Atlantique s'élèvent à 704€.

411 € (soit 58%) sont dépensés en Loire-Atlantique.

- › Les 3 principaux postes de dépenses sont :
- **Le matériel** - 354€, soit 50%
 - **Les transports** - 114€ soit 16%
 - **Les cartes de pêche** – 100€ soit 14%



ZOOM COMPARATIF

Pêche dans le Cantal (2016)

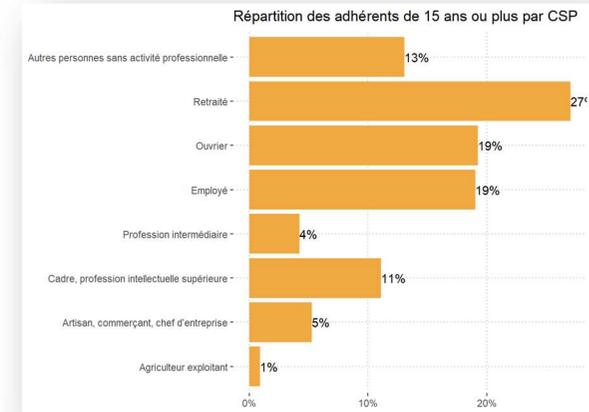
784 € dépenses en moyenne par les +15 ans

- › **53%** dépensés sur le territoire



L'enquête à destination des pêcheurs

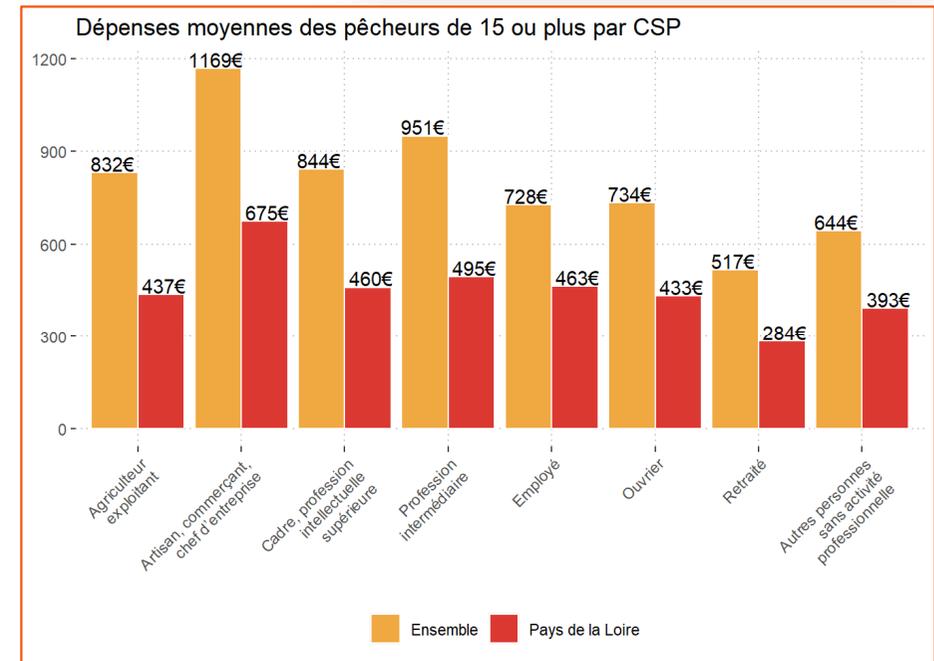
Synthèse sur les dépenses effectuées



Rappel

1 169 € sont dépensés par les artisans commerçants

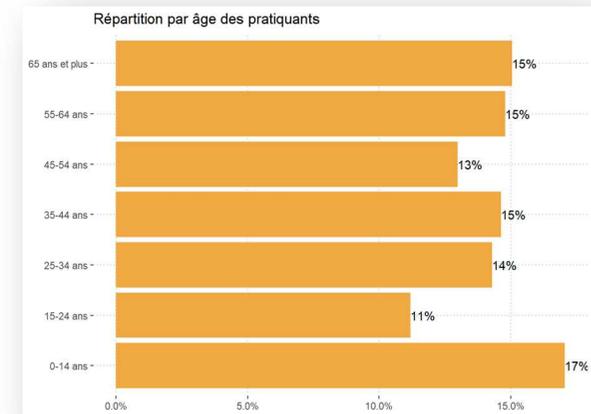
- › Les artisans et commerçants sont la CSP la plus consommatrice contrairement aux retraités qui dépensent le moins (517€).
- › **57%** (675€) de ces dépenses sont effectuées dans les Pays de la Loire.
- › Si les **retraités** représentent 27% des pratiquants, ces derniers ont dépensé **2 fois moins que les artisans** commerçants ne composant que 5% des enquêtés.





L'enquête à destination des pêcheurs

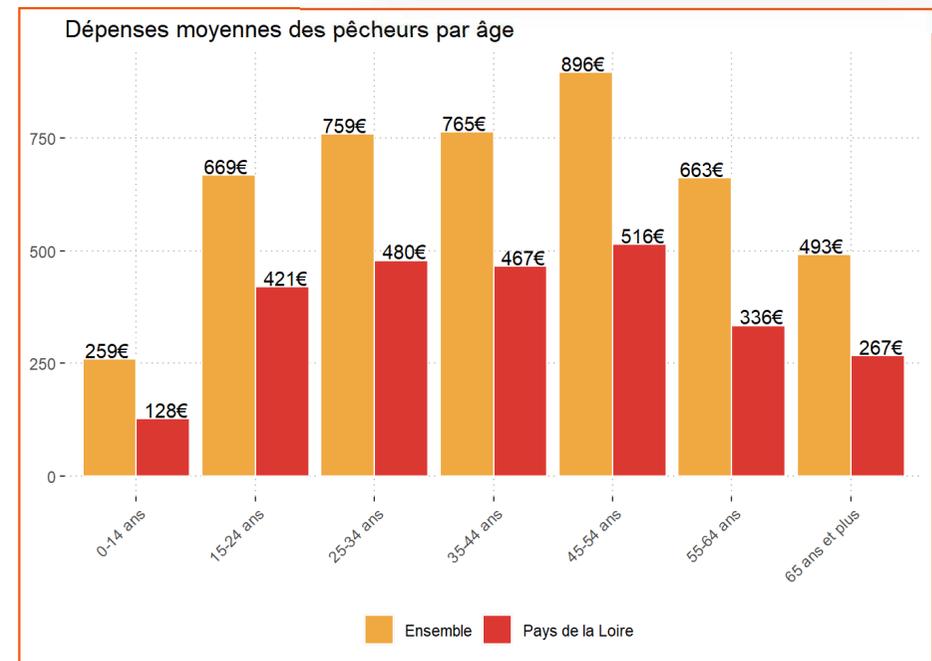
Synthèse sur les dépenses effectuées



Rappel

896 € sont dépensés par les 45-54 ans

- > Les dépenses moyennes annuelles par âges montrent que les 45-54 ans (896 €), les 35-44 ans (765 €) et les 25-34 ans (759 €) sont les tranches d'âges qui dépensent le plus.
- > Contrairement aux moins de 15 ans, tranche d'âge la plus représentée mais consommant le moins (259 € soit 29% de moins que les 45-54 ans).





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur les dépenses effectuées

Les dépenses moyennes annuelles diffèrent selon l'origine géographique des pêcheurs :

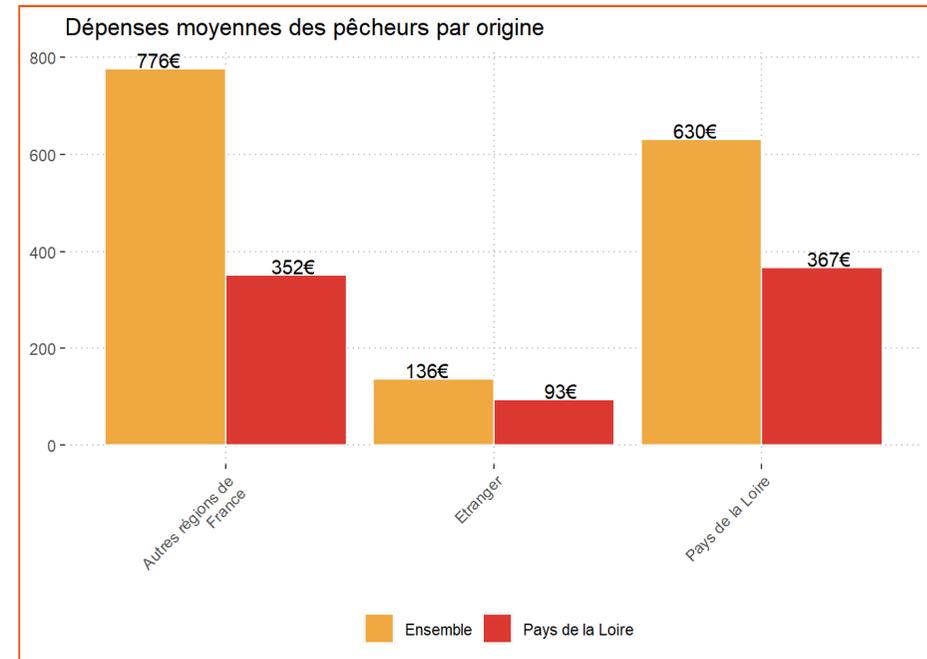
- › **630 €** - Pêcheurs originaires des Pays de la Loire
- › **776€** - Pêcheurs originaires d'autres régions de France
- › **136 €** - Pêcheurs originaires de l'étranger

Les pêcheurs originaires des Pays de la Loire dépensent majoritairement sur leur territoire

- › **58%** (soit 367€) des dépenses moyennes effectuées par les pêcheurs originaires des Pays de la Loire sont réalisées dans leur région.

VS.

- › **45%** (soit 352€) des dépenses moyennes effectuées par les pêcheurs originaires d'autres régions de France sont réalisées dans les Pays de la Loire.
- › **68%** (soit 93€) - Les pêcheurs originaires de la Région dépensent 4,6 fois plus que les pêcheurs étrangers

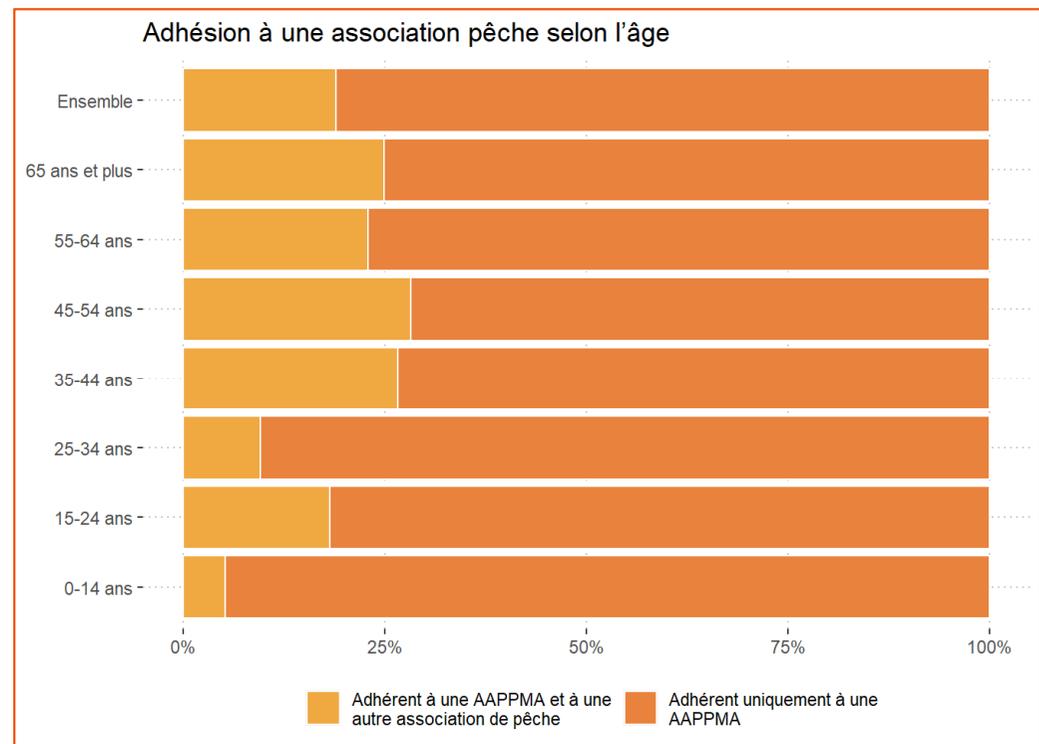




L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur la vie associative

- › Les participants à l'enquête sont majoritairement adhérents d'une seule AAPPMA.
- › Vient ensuite l'adhésion à une AAPPMA et à une autre association.
- › Les 35 ans et plus ont tendance à davantage adhérer à plusieurs associations que les tranches d'âges les plus jeunes.





L'enquête à destination des pêcheurs

Synthèse sur la vie associative

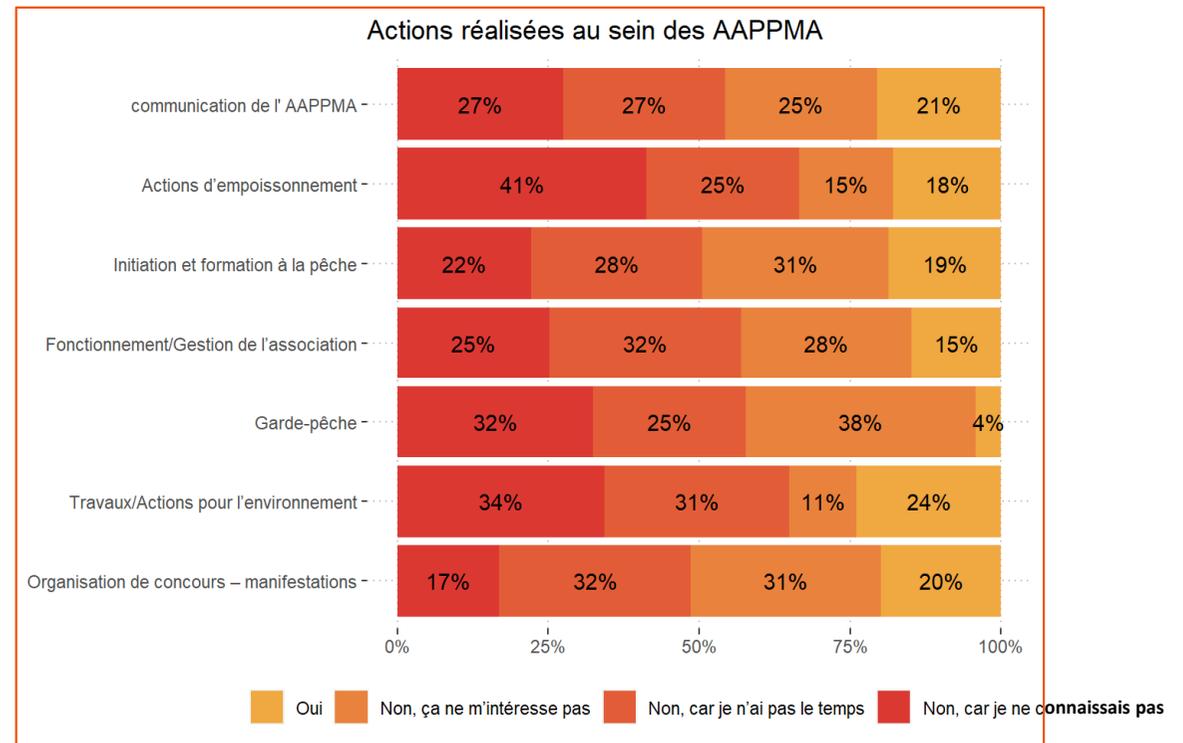
Un bénévolat des pêcheurs tourné vers les actions environnementales, la communication et la promotion de la pêche

Les pêcheurs participent majoritairement aux actions et travaux pour l'environnement (24%), aux actions de communication de l'AAPPMA (21%) et à l'organisation d'événements (20%).

Une méconnaissance de certaines actions

- › 41% pour les actions d'empoissonnement
- › 34% pour les actions/ travaux pour l'environnement
- › 22% pour les initiations et formations à la pêche

Le faible taux de participation bénévoles aux actions de garderie pêche s'explique en grande partie par la nécessité d'être assermentés.





L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : le profil et les pratiques des pêcheurs

- 1.** **94%** des pêcheurs enquêtés sont des hommes.
- 2.** **17%** ont moins de 15 ans.
- 3.** Des pêcheurs originaires d'autres régions de France ou de l'étranger, très jeunes : 35% de moins de 15 ans pour les premiers et 75% pour les seconds,).
- 4.** **27%** des pêcheurs sont retraités *Vs. 11% de cadres et professions intellectuelles supérieures*
- 5.** **100%** des enquêtés issus de Loire-Atlantique ont pêché en 2019 et 81% d'entre eux ont eu à acheter 1 carte de pêche (majeure, majeure interfédérale ou jeune).
- 6.** Un attrait pour le brochet, la perche, les poissons blancs et le sandre ainsi que pour les techniques de la pêche aux leurres, à la grande canne/coup et au vif.
- 7.** **64%** des pêcheurs du département pratiquent le no kill (graciation du poisson)
- 8.** Des plus jeunes qui pratiquent davantage le *no kill* et qui ont une forte attirance pour la pêche en canoë-kayak et float tube.
- 9.** Une pratique de la pêche majoritairement en solitaire



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : les séjours et sorties pêche

- 1.** Les principaux critères de sorties :
 - *Dans un rayon de 20 à 50 kms;*
 - *A la demi-journée ou à la journée;*
- 2.** **+10 sorties/an**, des sites de pêche sélectionnés pour leur cadre environnant ou par découverte personnelle.
- 3.** **Le bouche à oreille, la découverte personnelle et le site internet de la fédération** sont les principales modalités de connaissance des lieux de pêche.
- 4.** **45 826** nuitées comptabilisées en 2019 avec un réel attrait pour **le bivouac** (76% des séjours).
- 5.** **4 333 séjours** dont **84%** dans le secteur non-marchand et **16%** dans le secteur marchand.
- 6.** La pêche comme 1^{er} motif de séjour dans les Pays de la Loire pour les pêcheurs originaires de Loire-Atlantique, hormis pour les pêcheurs originaires d'autres régions de France qui viennent avant tout pour visiter leurs proches.



L'enquête à destination des pêcheurs

EN SYNTHÈSE : les dépenses effectuées

- 1.** **704€** de dépenses moyennes annuelles dont 58% sont effectuées en Loire-Atlantique.
- 2.** **3** principaux postes de dépenses : le matériel (50%), les transports (16%) et les cartes de pêche (14%).
- 3.** Les artisans-commerçants originaires de Loire-Atlantique dépensent 1,28 fois plus qu'à l'échelle régionale



4 Les focus

- › Synthèse sur le focus « touristes »
- › Synthèse sur le focus des pêcheurs par espèce pêchée



L'enquête à destination des pêcheurs

L'étude socio-économique : les focus

Focus publics : touristes, espèces pêchées

L'enquête aux pêcheurs a été menée de manière à pouvoir extrapoler des informations et réaliser des focus sur des profils de pêcheurs.

A l'échelle départementale :

- › Focus sur les **touristes** soit les pêcheurs extérieurs au territoire et ayant séjourné au moins une nuitée
- › Focus selon les **espèces pêchées** avec un intérêt pour 4 grandes « familles »
 - **Les carpes** (pêche de jour et de nuit)
 - **Les carnassiers** (brochet, black bass, sandre, perche)
 - **Les truites** (truite fario, truite arc en ciel, truite de mer)
 - **Les poissons blancs** (gardon, brème, rotangle...)

L'analyse des **espèces pêchées de façon exclusive** a été réalisée à l'échelle régionale.



Focus touristes

EN SYNTHÈSE

- 1. 46%** des touristes ont moins de 15 ans.
- 2. 71%** des touristes sont originaires d'autres régions de France et **29%** proviennent de la région Pays de la Loire.
- 3. 23%** de pêcheurs artisans-commerçants et **22%** de retraités.
- 4. Un attrait** pour les poissons blancs.
- 5. Les touristes** achètent 1 à 2 cartes de pêche dont 41% de cartes découverte -12 ans et 38% de cartes majeures interfédérales
- 6. Une forte pratique** de la pêche à la grande canne/coup.
- 7. 100%** des touristes pratiquent le no kill.
- 8. 44%** ont recours à une embarcation.
- 9. Les touristes** pêchent majoritairement en famille (70%) puis entre amis (55%) ou seuls (55%).
- 10. Les touristes** identifient les lieux de pêche principalement via les sites internet des fédérations de pêche, les brochures et le bouche à oreille.
- 11. 872 €** de dépenses moyennes annuelles effectuées dont 47% sont effectués dans la Région des Pays de la Loire : les touristes dépensent 24% de plus que le panel global mais 11 pts de moins sur le territoire.
- 12. Ils bivouaquent** moins mais logent plus chez leurs proches.
- 13. 3** principaux postes de dépenses : le matériel (42%), les transports (16%) et la restauration (15%).



Focus par espèces pêchées (ici, les données sont à l'échelle régionale et concernent les pêcheurs qui pratiquent exclusivement la pêche d'une seule espèce)

EN SYNTHÈSE : les carnassiers

- 1.** **10%** des enquêtés pêchent exclusivement les carnassiers.
- 2.** La pêche exclusive des carnassiers attire surtout les 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans.
- 3.** Les pêcheurs de carnassiers achètent majoritairement 1 carte annuelle : majeure interfédérale (+4 pts par apport au panel d'étude); majeure (+1 pt); mais un peu moins de cartes dédiées aux jeunes (-4 pts)
- 4.** Ils utilisent principalement les techniques de la pêche aux leurres et plus occasionnellement la pêche au vif.
- 5.** La graciation est systématiquement réalisée pour 69% des pêcheurs.
- 6.** Ils pêchent majoritairement seuls.
- 7.** Les pêcheurs de carnassiers ont plus recours à des embarcations (58%) contrairement aux autres pêcheurs (7% à 19%).*
- 8.** Les cinq premières destinations pêche au niveau régional pour les pêcheurs de carnassiers sont : La Roche-sur-Yon (85), Château-Guibert (85), La Boissière-de-Montaigu (85), Angers (49) et Joué-sur-Erdre (44).
- 9.** Ils pêchent majoritairement sur une demi-journée ou une journée
- 10.** La découverte personnelle prime dans les choix et les modalités de connaissance des lieux de pêche.
- 11.** **1/3** pêcheurs bivouaquent, suivi du camping puis de l'hébergement chez des proches.
- 12.** **681€** de dépenses annuelles, soit 9% de plus que la moyenne de l'étude
- 13.** **375€** dépensés dans les Pays de la Loire soit 55% du montant total. C'est 9 pts de plus que la moyenne de l'étude

* Le type d'embarcation par espèce pêchée a été calculé et inséré dans le rapport d'enquête en ligne (plus exhaustif en termes de données traitées)



Focus par espèces pêchées (ici, les données sont à l'échelle régionale et concernent les pêcheurs qui pratiquent exclusivement la pêche d'une seule espèce)

EN SYNTHÈSE : les carpes

- 1.** 4% des enquêtés pêchent exclusivement la carpe
- 2.** La pêche de la carpe séduit majoritairement les plus jeunes (moins de 35 ans), en particulier les 25-34 ans, suivi des moins de 15 ans et des 15-24 ans.
- 3.** Les pêcheurs de carpes achètent majoritairement 1 carte annuelle : majeure interfédérale (+3 pts par apport au panel d'étude); majeure (-4 pts)
- 4.** Ils utilisent majoritairement les techniques modernes, et plus rarement la pêche à la grande canne/coup.
- 5.** La graciation est pratiquée par 99% des carpistes.
- 6.** L'utilisation d'embarcation est réalisée par 19% d'entre eux.*
- 7.** Ils vont davantage pêcher entre amis, puis seuls.
- 8.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheurs de carpes sont : Joué-sur-Erdre (44), La Chapelle-Hermier (85), Apremont (85), La Boissière-de-Montaigu (85) et Château-Guibert (85).
- 9.** Ils privilégient bien plus que les autres pêcheurs, la pêche sur plusieurs jours (59% vs. 1% à 4%).
- 10.** Les pêcheurs de carpes se distinguent par un plus fort intérêt pour la présence de parcours de pêche spécifiques (33% vs. 4% à 9%).
- 11.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche mais les carpistes privilégient également les sites internet des fédérations de pêche et les réseaux sociaux comparativement aux autres pêcheurs.
- 12.** Une très forte pratique du bivouac.
- 13.** 950€ de dépenses annuelles, soit 53% de plus que la moyenne de l'étude.
- 14.** 537€ dépensés dans les Pays de la Loire soit 56% du montant total. C'est 1 pt de plus que la moyenne de l'étude.

* Le type d'embarcation par espèce pêchée a été calculé et inséré dans le rapport d'enquête en ligne (plus exhaustif en termes de données traitées)



Focus par espèces pêchées (ici, les données sont à l'échelle régionale et concernent les pêcheurs qui pratiquent exclusivement la pêche d'une seule espèce)

EN SYNTHÈSE : les truites

- 1.** 2% des enquêtés pêchent exclusivement la truite.
- 2.** La pêche à la truite attire davantage les 65 ans et plus.
- 3.** Les pêcheurs de truites achètent majoritairement 1 carte annuelle : majeure interfédérale (+1 pt par apport au panel d'étude); majeure (+9 pts).
- 4.** Ils utilisent la pêche au toc et aux leurres.
- 5.** La pratique de la graciation est plus aléatoire chez les pêcheurs de truites : 34% la pratiquent systématiquement et 53% parfois.
- 6.** Ils pêchent majoritairement seuls, sur une demi-journée ou une journée.
- 7.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheurs de truites sont : Ernée (53), Bessé-sur-Braye (72), Challes (72), Connerré (72) et Saint-Calais-du-Désert (53).
- 8.** Les pêcheurs de truites se distinguent par un intérêt légèrement plus fort pour la notoriété du lieu (9% vs. 3% à 6%).
- 9.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche; ainsi que les brochures.
- 10.** Les pêcheurs de truites se rendent à 100% dans leur résidence secondaire.
- 11.** 382€ de dépenses annuelles, soit 38% de moins que la moyenne de l'étude.
- 12.** 149€ dépensés dans les Pays de la Loire soit 39% du montant total. C'est 16 pts de moins que la moyenne de l'étude.

* Le type d'embarcation par espèce pêchée a été calculé et inséré dans le rapport d'enquête en ligne (plus exhaustif en termes de données traitées)



Focus par espèces pêchées (ici, les données sont à l'échelle régionale et concernent les pêcheurs qui pratiquent exclusivement la pêche d'une seule espèce)

EN SYNTHÈSE : les poissons blancs

- 1.** 2% des enquêtés pêchent exclusivement les poissons blancs.
- 2.** La pêche des poissons blancs attire surtout les 65 ans et plus.
- 3.** Les pêcheurs de poissons blancs achètent majoritairement 1 carte annuelle : majeure interfédérale (-5 tps rapport à l'étude); majeure (-3 pts).
- 4.** Ils utilisent la pêche à la grande canne/coup.
- 5.** La graciation est systématiquement pratiquée pour 68% des pêcheurs.
- 6.** Ils vont davantage pêcher en famille, puis seuls.
- 7.** Les cinq premières destinations pêche pour les pêcheurs de poissons blancs sont : Saint-Nazaire (44), La Roche-sur-Yon (85), Angers (49), Pouancé (49) et Segré (49).
- 8.** Ils pêchent majoritairement sur une demi-journée ou une journée
- 9.** Les pêcheurs de poissons blancs priorisent le cadre environnant, la proximité au domicile, la connaissance ou découverte personnelle du lieu de pêche et la certitude de capturer du poisson.
- 10.** La découverte personnelle et le bouche à oreille priment dans les choix de lieu de pêche;
- 11.** 2/3 des pêcheurs bivouaquent et 1/3 logent chez des amis/famille.
- 12.** 303€ de dépenses annuelles, soit 12% de moins que la moyenne de l'étude
- 13.** 150€ dépensés dans les Pays de la Loire soit 49% du montant total. C'est 6 pts de moins que la moyenne de l'étude

* Le type d'embarcation par espèce pêchée a été calculé et inséré dans le rapport d'enquête en ligne (plus exhaustif en termes de données traitées)



5 Les questionnaires AAPPMA et fédération départementale

- › Objectifs et méthodologie
- › Principaux résultats



Les questionnaires AAPPMA

Objectifs et Méthodologie

- › La récolte de données auprès des AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), des ADAPAEF (Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets sur le DPF) et des fédérations a un triple objectif :
 - Etablir des bilans financiers sur leurs activités
 - Etudier de manière plus qualitative les types d'actions qu'elles portent
 - Essayer d'estimer les retombées.

- › 2 fiches (quantitative et qualitative) ont été envoyées à 210 Associations de la Région des pays de la Loire afin de recueillir les informations

- › Taux de réponses : 93%
 - Loire Atlantique : 100% (29/29)
 - Maine-et-Loire : 100% (39/39)
 - Mayenne : 96% (50/52)
 - Sarthe : 75% (41/53)
 - Vendée : 100% (38/38)



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats en Loire-Atlantique



Effectifs 2019

1 salarié (temps partiel)

297 élus

339 bénévoles

3 183 jours de bénévolat

AAPPMA DE LOIRE ATLANTIQUE : 28 AAPPMA + 1 ADAPAEF

1- Effectifs en 2019		En nombre
A- Activité salariée		
	Nombre de salariés en CDI	1
	Nombre d'autres contrats hors stagiaires	0
	Nombre de stagiaires	0
B- Bénévolat		
	Nombre d'élus exerçant un mandat (membre du bureau / CA) au sein de votre structure	297
	Nombre estimé de bénévoles non élus de votre structure	339
	Nombre estimé de jours de bénévolat en 2019	3 183



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019
Recettes

513 K€ de recettes

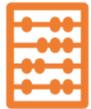
- › dont 96% de recettes d'exploitation
- › dont 66% de cotisations d'adhésion
- › dont 16% de recettes issues de prestations (ateliers pêche nature, concours, études, travaux...)

2- Comptes d'exploitation en 2019		Montants en euros HT
A- Sources de revenus		
A1- Produits d'exploitation		
Recettes totales		513 058,83 €
dont cotisations propres de vos adhérents directs (part de cotisations vous revenant)		336 547,81 €
dont recettes issues des structures associatives de pêche (FNPF, réciprocité, FD, UR etc.)		76 305,03 €
dont recettes école de pêche ou ateliers pêche nature		2 303,90 €
dont recettes associées aux concours, compétitions et animations, hors subventions		69 259,15 €
dont recettes issues de prestations (études, travaux, ventes...), hors subventions		8 900,20 €
dont ventes de poissons		257,89 €
A2- Subventions perçues (Europe, Etat, Agences, Collectivités locales, autres, hors FNPF)		
Europe		- €
Etat		- €
Agences		- €
Collectivités locales		9 079,00 €
A3- Autres sources de financement		
Fonds privés, partenariats (EDF, AREVA, VNF, RTE, ERDF, partenariats locaux ...) dont redevances hydro-électriques		1 300,00 €
Autres		9 105,85 €
Dédommagements ponctuels (catastrophes climatiques, contentieux, pollutions...)		- €
Autres (préciser) :		- €



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019
Charges

453 K€ de charges

- › dont 86% de charges d'exploitation
- › dont 12% d'autres charges (ex : dépenses liées aux cartes, coupes et frais de concours, garderie particulière, déplacements et indemnités des administrateurs, communication, frais postaux, services bancaires, remboursement emprunts...)

B- Charges	
Charges totales	452 872,71 €
B1- Rémunération des salariés	2 146,11 €
Salaires et traitements	1 805,40 €
Charges sociales	340,71 €
B2- Charges d'exploitation	389 200,77 €
B3- Impôts et taxes	8 978,74 €
B4- Autres charges	52 547,09 €

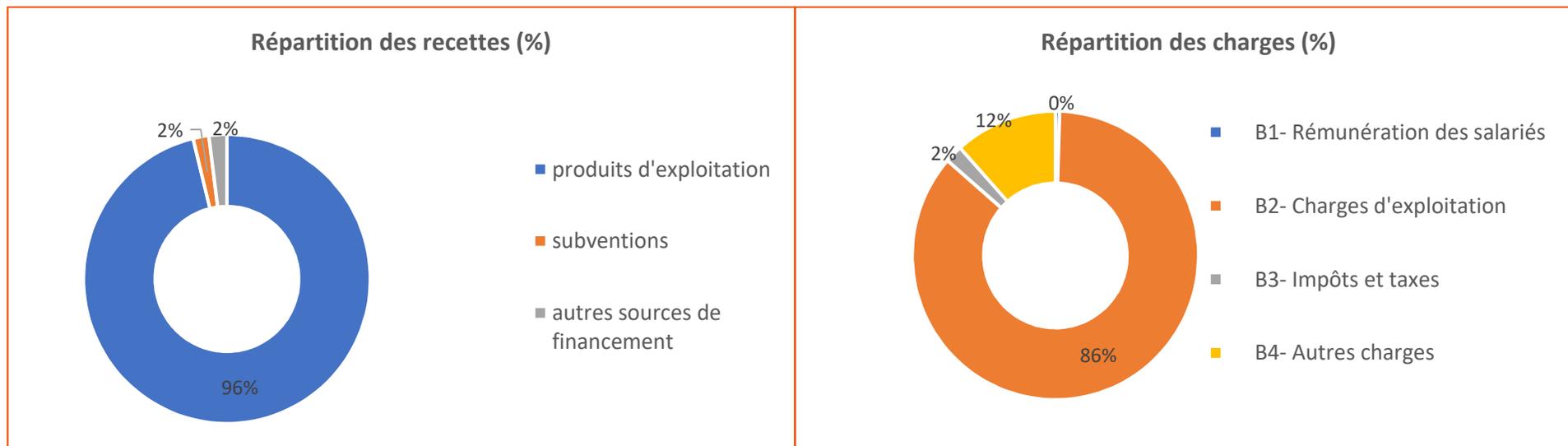


Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019





Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Actions de préservation de l'environnement	139 actions		7 364 heures
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	38		1 870
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	2		93,3
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	89		706
Procédures juridiques			26
Constats d'atteinte au milieu			76
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	9		251
Police de la pêche			4 342
Autres : réunions	1		0

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

139 actions

- › 64% soit 89 d'entre elles sont dédiées à l'empoissonnement
- › 27% soit 38 actions concernent la préservation des milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement, pêche de sauvetage des poissons...

7 364 heures de bénévolat

- › Soit 1 052 jours de bénévolat réalisés en 2019
- › Soit 4,7 ETP
- › **59%** de ce temps a été alloué à la police de la pêche
- › **25%** de ce temps a été alloué aux actions sur les milieux aquatiques



Les questionnaires AAPPMA

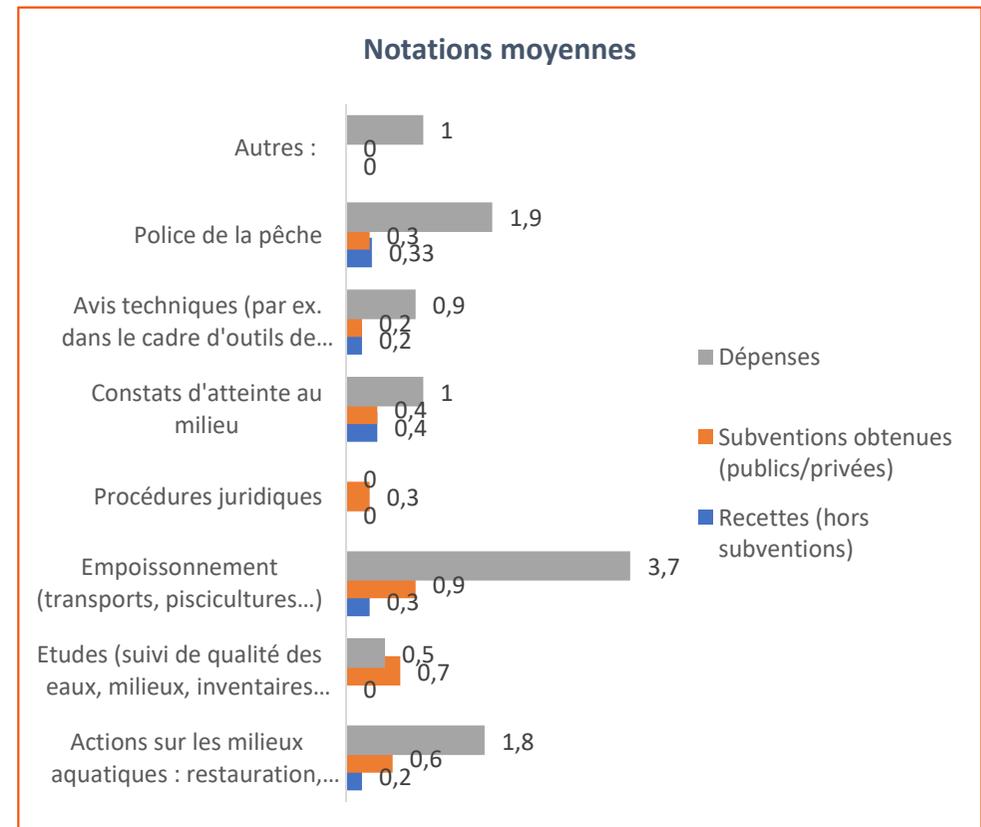
Principaux résultats



Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - L'empoissonnement
 - La police de la pêche
 - Les actions sur les milieux aquatiques
- › 3 principaux postes subventionnés* :
 - L'empoissonnement
 - Les études
 - Les actions sur les milieux aquatiques
- › 3 principaux postes générateurs de recettes :
 - Les constats d'atteinte au milieu
 - La police de la pêche
 - Les études



*Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçues des fédérations de pêche nationale et départementale.



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Développement du loisir pêche et du territoire	104 actions	96 201 bénéficiaires	11 928 heures
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	77	95 401	9 838
Actions de promotion / communication du loisir pêche			1 219
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	6	286	66
Actions spécifiques en direction des jeunes	20	513	801
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	1	1	4

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

104 actions

- › 74% soit 77 d'entre elles sont dédiées aux manifestations autour de la pêche
- › 19% soit 20 actions sont spécifiquement réalisées en direction des jeunes
- › 6% soit 6 actions sont liées aux aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien

11 928 heures de bénévolat

- › Soit 1 704 jours de bénévolat réalisés en 2019
- › Soit 7,7 ETP
- › **82%** de ce temps a été alloué aux manifestations autour de la pêche
- › **10%** de ce temps a été alloué aux actions de promotion/communication du loisir pêche



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

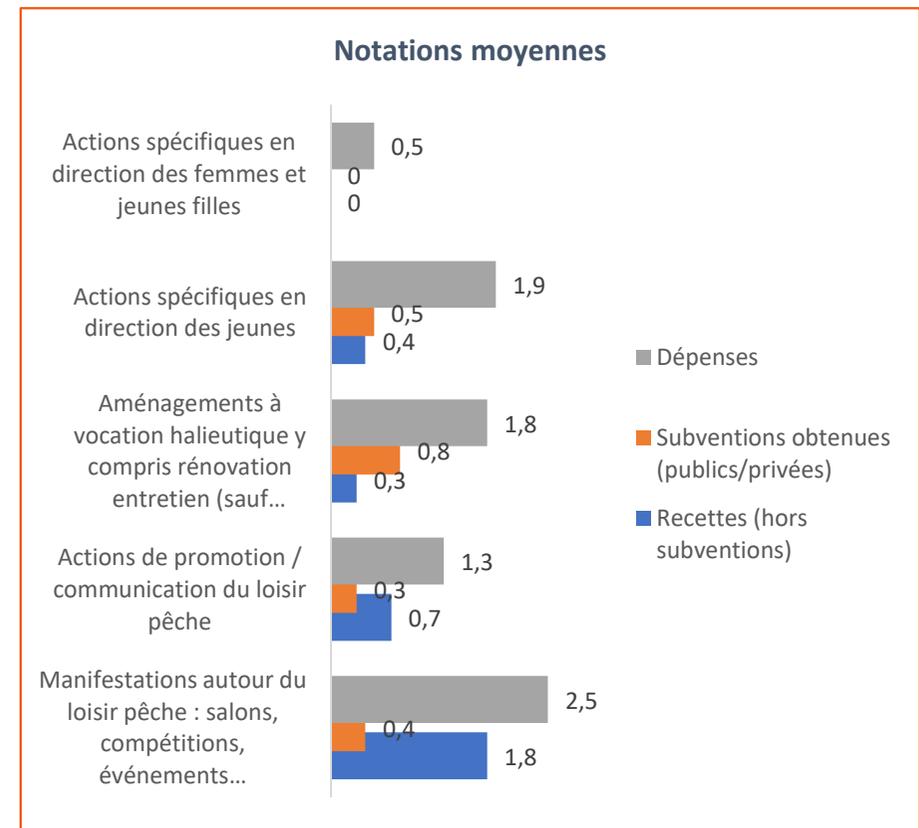
Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 4 principaux postes de dépenses :
 - Les manifestations autour du loisir pêche
 - Les actions spécifiques en direction des jeunes
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les actions de promotion/ communication

- › 3 principaux postes subventionnés*:
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les actions spécifiques en direction des jeunes
 - Les manifestations autour du loisir pêche

- › 2 principaux postes générateurs de recettes :
 - Les manifestations autour du loisir pêche
 - Les actions de promotion/ communication

**Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçues des fédérations de pêche nationale et départementale.*





Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

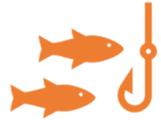
3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	104 actions	584 bénéficiaires	2 989 heures
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	7		161
Ateliers Pêche Nature	76	463	2 541
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	19	79	265
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	1	30	2
Autres actions	1	12	20

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

104 actions

- › 73% soit 76 d'entre elles sont dédiées aux Ateliers Pêche Nature.
- › 18% soit 19 d'entre elles sont dédiées aux journées pêche et découverte des milieux aquatiques.

584 bénéficiaires

2 989 heures de bénévolat

- › Soit 427 jours de bénévolat réalisés en 2019.
- › Soit 1,9 ETP.
- › **85%** de ce temps a été alloué aux ateliers pêche nature.



Les questionnaires AAPPMA

Principaux résultats



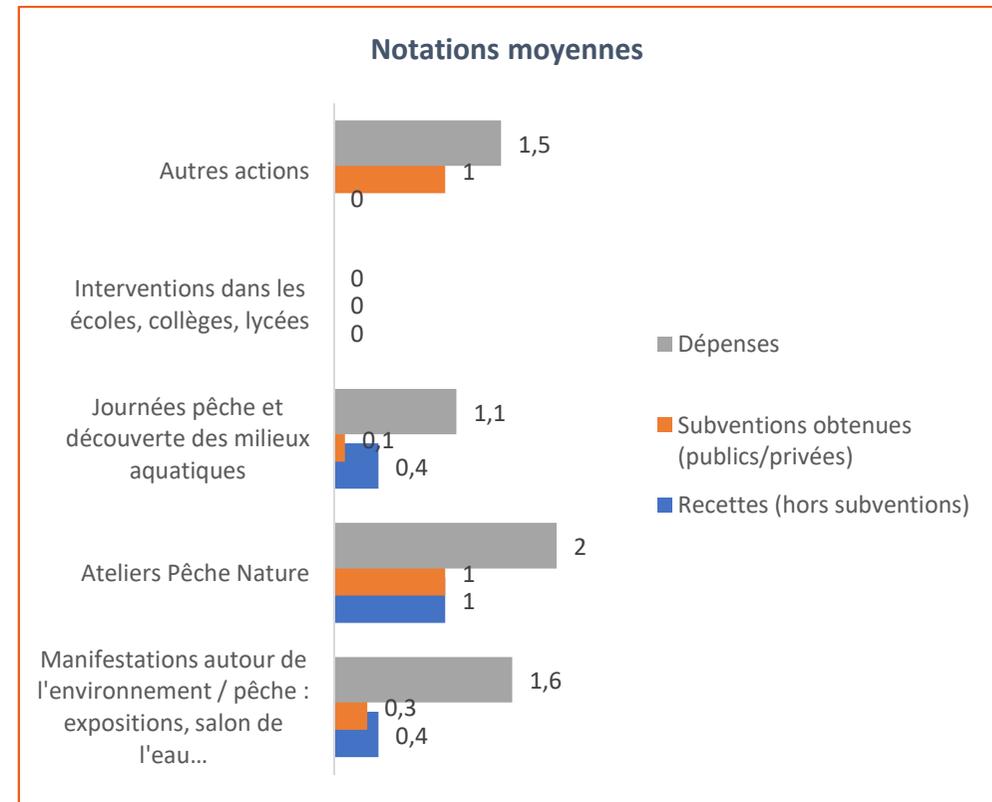
Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - Les ateliers pêche nature
 - Les manifestations autour de l'environnement et de la pêche
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques

- › 1 poste majoritairement subventionné* :
 - Les ateliers pêche nature

- › 1 poste majeur générateur de recettes :
 - Les ateliers pêche nature



**Les subventions peuvent concerner autant des subventions publiques que des subventions perçues des fédérations de pêche nationale et départementale.*



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Effectifs 2019 – Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

8 salariés

8 stagiaires

6 autres contrats (CDD, saisonniers)

+14 500 heures allouées

14 élus

20 bénévoles

434 jours de bénévolat

		Fédération de Pêche de Loire-Atlantique
1- Effectifs en 2019		En nombre
A- Activité salariée		
Nombre de salariés en CDI		8
Nombre d'heures		14 559,36
Nombre d'autres contrats hors stagiaires		6
Nombre de stagiaires		8
B- Bénévolat		
Nombre d'élus exerçant un mandat (membre du bureau / CA) au sein de votre structure		14
Nombre estimé de bénévoles non élus de votre structure		20
Nombre estimé de jours de bénévolat en 2019		434



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 – Fédération départementale de pêche
Recettes

926 K€ de recettes

- › dont 87% de recettes d'exploitation
- › dont 57% de cotisations d'adhésion
- › dont 9% de recettes issues de prestations (ateliers pêche nature, concours, études, travaux...)

2- Comptes d'exploitation en 2019		Montants en euros HT
A- Sources de revenus		
A1- Produits d'exploitation		
Recettes totales		926 403,85 €
dont cotisations propres de vos adhérents directs (part de cotisations vous revenant)		523 506,00 €
dont recettes issues des structures associatives de pêche (FNPF, réciprocité, FD, UR etc.)		201 146,85 €
dont recettes école de pêche ou ateliers pêche nature		8 910,00 €
dont recettes associées aux concours, compétitions et animations, hors subventions		35 954,00 €
dont recettes issues de prestations (études, travaux, ventes...), hors subventions		34 250,00 €
dont ventes de poissons		- €
A2- Subventions perçues (Europe, Etat, Agences, Collectivités locales, autres, hors FNPF)		
Europe		- €
Etat		- €
Agences		72 109,00 €
Collectivités locales		33 000,00 €
A3- Autres sources de financement		
Fonds privés, partenariats (EDF, AREVA, VNF, RTE, ERDF, partenariats locaux ...) dont redevances hydro-électriques		7 450,00 €
Autres		
Dédommagements ponctuels (catastrophes climatiques, contentieux, pollutions...)		10 078,00 €
Autres (préciser) :		



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 – Fédération départementale de pêche
Charges

812 K€ de charges

- › dont 55% de rémunérations
- › dont 43% de charges d'exploitation

B- Charges	
Charges totales	812 092,00 €
B1- Rémunération des salariés	442 693,00 €
Salaires et traitements	318 378,00 €
Charges sociales	124 315,00 €
B2- Charges d'exploitation	349 243,00 €
B3- Impôts et taxes	20 156,00 €
B4- Autres charges	
Autres charges (préciser) : subventions	58 396,00 €

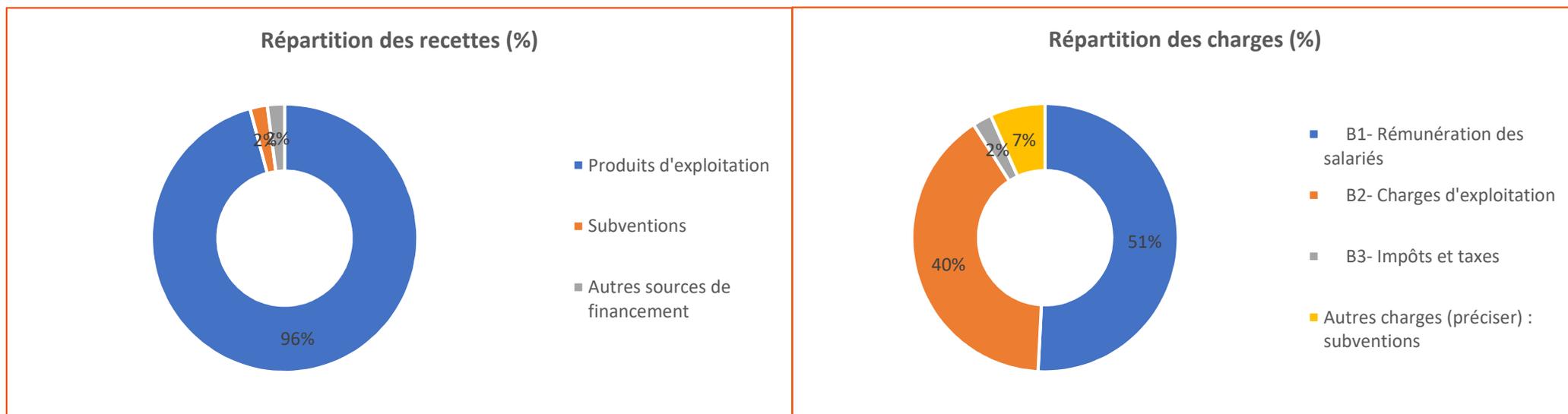


Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Comptes d'exploitation 2019 – Fédération départementale de pêche
Charges





Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

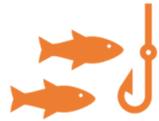
3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Actions de préservation de l'environnement	220 actions		2 090 heures bénévoles
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	38		70
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	75		70
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	7		0
Procédures juridiques			210
Constats d'atteinte au milieu			0
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	100		175
Police de la pêche			840
Autres : réunions	0		725

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

220 actions

- › 45% soit 100 d'entre elles sont dédiées aux avis techniques.
- › 34% soit 75 d'entre elles sont dédiées aux études.
- › 17% soit 38 d'entre elles sont dédiées aux milieux aquatiques (restauration, entretien, travaux aménagement...).
- › 3% soit 7 d'entre elles sont dédiées à l'empoissonnement.

2 090 heures de bénévolat

- › Soit 299 jours de bénévolat réalisés en 2019.
- › **40%** de ce temps a été alloué à la police de la pêche.

8 080 heures de salariés

- › Soit 336 jours pour réaliser des actions en 2019.
- › **34%** de ce temps a été alloué aux actions sur les milieux aquatiques.
- › **32%** de ce temps a été alloué aux études.
- › **34%** de ce temps a été alloué à la police de la pêche.



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats

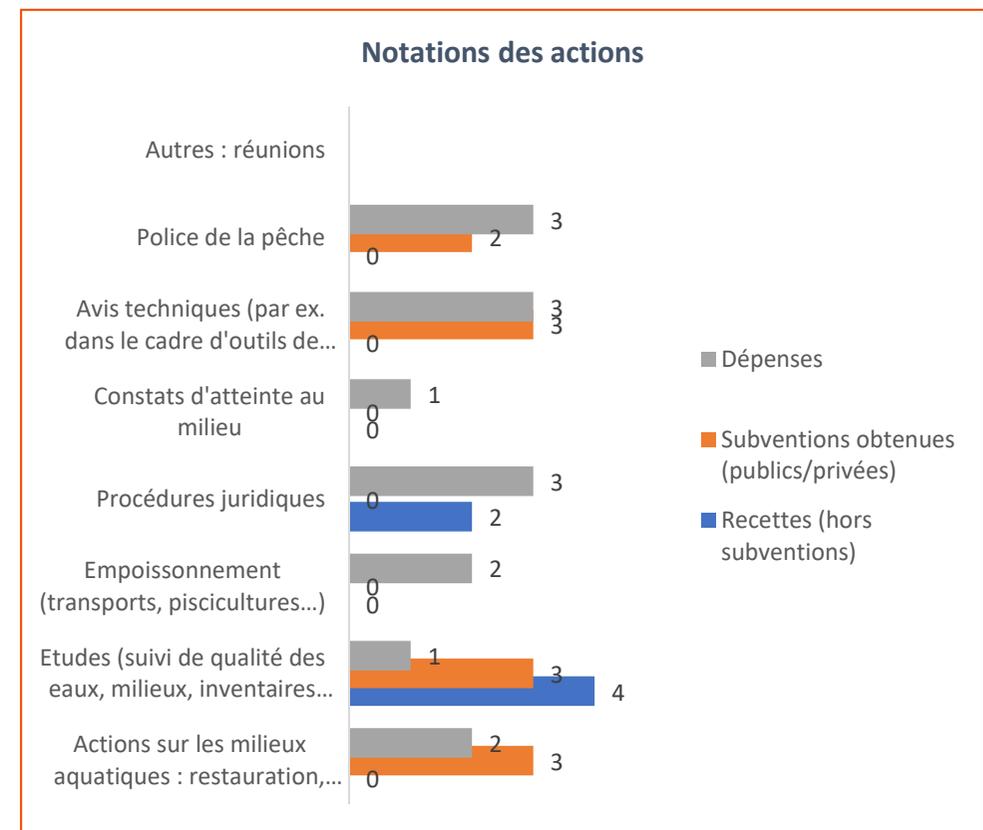


Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Préservation de l'environnement et empoissonnement

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 principaux postes de dépenses :
 - Les procédures juridiques
 - Les avis techniques
 - La police de la pêche
- › 3 principaux postes subventionnés :
 - Les avis techniques
 - Les études
 - Les actions sur les milieux aquatiques
- › 2 postes générateurs de recettes :
 - Les études
 - Les procédures juridiques





Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Développement du loisir pêche et du territoire	57 actions	14 000 bénéficiaires	665 heures bénévoles
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	8	14 000	280
Actions de promotion / communication du loisir pêche	24		315
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	25		70
Actions spécifiques en direction des jeunes	0		
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	0		0

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.

Les actions spécifiques en direction des jeunes ont été intégrées dans le tableau p69 sur l'éducation et sensibilisation à l'environnement et à la pêche



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

57 actions

- › 44% soit 25 d'entre elles sont dédiées aux aménagements à vocation halieutique.
- › 42% soit 24 d'entre elles sont dédiées aux actions de promotion/ communication du loisir pêche.

665 heures de bénévolat

- › Soit 95 jours de bénévolat réalisés en 2019.
- › **47%** de ce temps a été alloué aux actions de promotion/ communication du loisir pêche.



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



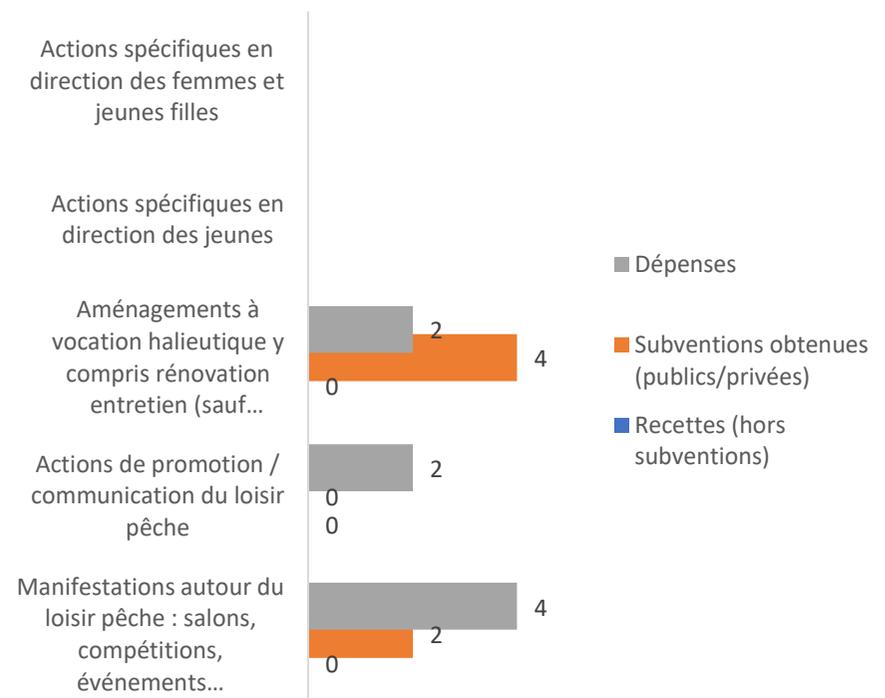
Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Développement du loisir pêche et du territoire

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 3 actions génératrices de dépenses :
 - Les manifestations autour du loisir pêche
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les actions de promotion/ communication
- › 2 d'entre elles sont subventionnées :
 - Les aménagements à vocation halieutique
 - Les manifestations autour du loisir pêche
- › Aucune ne génère de recettes propres

Notations des actions





Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

3- Actions 2019	Nbre d'actions	Nbre de bénéficiaires / participants	Nombre d'heures de BENEVOLAT pour réaliser les actions
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	170 actions	1 600 bénéficiaires	481 heures bénévoles
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	7		280
Ateliers Pêche Nature	18	150	0
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	140	1 300	0
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	5	150	0
Autres actions			
Autres actions. Précisez : réunion CA, commissions	0		201

Certaines cases ont été grisées soit parce que les actions relèvent d'intérêt général et bénéficient à tous, soit par soucis d'équité entre des saisies de données hétéroclites selon les territoires et AAPPMA.



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

170 actions

- › 82% soit 140 d'entre elles sont dédiées aux journées pêche et découverte des milieux aquatiques.

280 heures de bénévolat (hors gestion interne)

- › Soit 40 jours de bénévolat réalisés en 2019.
- › **100%** de ce temps a été alloué aux manifestations autour de l'environnement / pêche.



Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats

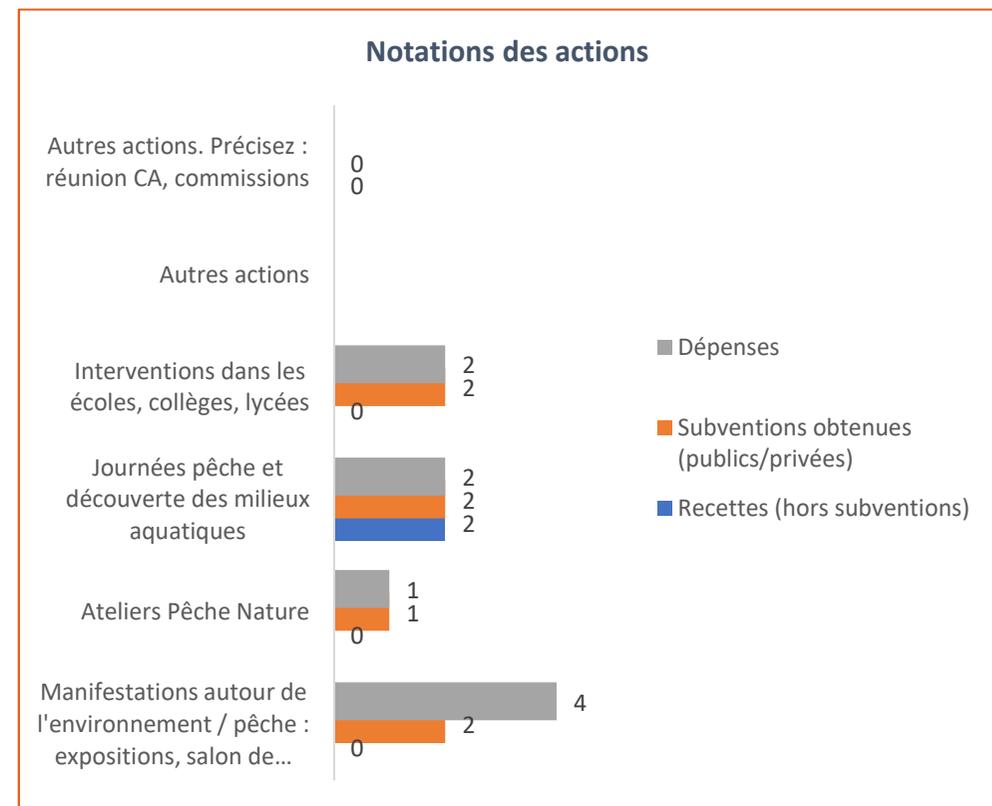


Fédération départementale de pêche

Actions 2019 - Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche

Ces actions ont-elles été génératrices de recettes, de subventions, de dépenses ? – Notes de 0 😞 à 5 😊

- › 1 poste majeur générateur de dépenses :
 - Les manifestations autour de l'environnement et de la pêche
- › Toutes les actions sont subventionnées :
 - Les interventions en milieux scolaires
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques
 - Les manifestations autour de l'environnement et de la pêche
 - Les ateliers pêche nature
- › 1 poste est générateur de recettes :
 - Les journées pêche et découverte des milieux aquatiques



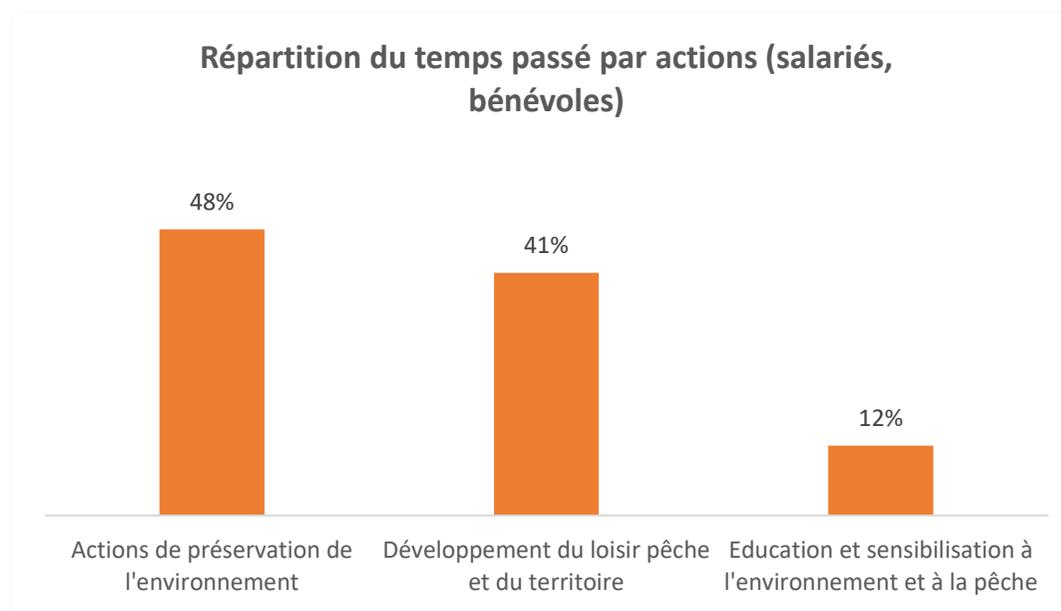


Le questionnaire Fédération départementale

Principaux résultats



Actions 2019 – Temps passé par type d'actions





6 Valorisation économique du poids de la pêche de loisir en Loire-Atlantique



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Focus méthodologique concernant les dépenses des pêcheurs

A partir des données d'enquêtes et des profils socio-économiques connus.

Lors de l'enquête en ligne, les pêcheurs ont indiqué leurs niveaux de dépenses en 2019, en € TTC, sur plusieurs types de dépenses (hébergement, matériel, transport etc...). C'est sur la base de ces retours d'enquête que nous avons pu faire un travail d'extrapolation à l'ensemble des pêcheurs. Ce travail a donné lieu à un redressement pour se rapprocher au mieux des données connues de l'ensemble des adhérents (sexe, CSP, âge, origine géographique)

Les dépenses des adhérents

Nos estimations se basent sur les dépenses des pêcheurs adhérant à une fédération départementale. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils habitent sur le territoire considéré. Selon les cas, entre 85 et 92% des pêcheurs habitent sur leur département d'adhésion, et les autres sont très souvent localisés sur un département voisin. Nous avons aussi retenu cette hypothèse car un pêcheur adhérant à un département pratique sur le département en question, et peut donc être considéré comme un « consommateur » du département concerné. Plusieurs types de dépenses ont été estimées

- A. **Le niveau de dépenses** concerne les dépenses effectuées par les pêcheurs, qu'elles soient ou non réalisées en région (localement). Nous avons ici pris en compte les dépenses hors comportement lié au tourisme (voir point C en suivant).
- B. **Le niveau de dépenses locales** concerne cette fois-ci la part des dépenses réalisées en région. Notons qu'il n'était pas demandé aux pêcheurs de préciser le département d'achat. Ainsi, dans les rapports départementaux, la dépense « locale » doit être considérée comme une dépense des adhérents en région, mais pas forcément sur le département. Cependant, compte tenu des faibles niveaux de déplacement observés dans l'enquête, on peut supposer que cette dépense s'effectue en grande partie dans le département d'adhésion. Pour apprécier ce niveau de dépenses, nous avons retiré de notre addition les dépenses liées aux cartes de pêches. En effet, ces dépenses ne reviennent pas directement dans le circuit marchand (nous les valoriserons par ailleurs).
- C. **L'évasion (=A-B)** correspond aux dépenses non réalisées localement. Il s'agit des dépenses « hors région » pour le rapport régional comme pour les rapports départementaux. Dit autrement, l'évasion peut être considérée comme un chiffre d'affaires non acquis, et donc, comme une marge de progression pour les entreprises de biens et de services locales : comment capter une partie de cette évasion ?
- D. **Les dépenses liées au tourisme** ont aussi été estimées. Les « touristes » sont des pêcheurs qui ont réalisé au moins une nuitée dans un département autre que leur département de résidence. A l'échelle de la région, il y a donc des « touristes » qui sont des pêcheurs se déplaçant d'un département à l'autre, en réalisant une nuitée. Sur les rapports « départementaux, l'évaluation des dépenses touristiques a demandé des retraitements et des hypothèses. La difficulté principale était qu'un touriste pouvait séjourner dans plusieurs départements. Pour calculer sa part de dépenses dans les départements, nous l'avons répartie en fonction des départements de séjours (en la divisant par trois pour un touriste séjournant dans 3 départements par exemple). Au niveau départemental, l'évaluation des dépenses liées au touriste est soumise à plusieurs hypothèses de ce type, et doit donc être considérée avec une marge d'erreur non négligeable de + ou - 20%.
- A. **Les dépenses captées (B+D)** correspondent aux dépenses locales + les dépenses liées au tourisme. C'est le chiffre d'affaires estimé via les dépenses des pêcheurs. Dit autrement, ce sont les € réinjectés dans l'économie locale.



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Le niveau de dépenses : **14,5 Millions d'euros** (hors cartes de pêche)

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- > Le niveau de dépenses concerne les dépenses effectuées par les pêcheurs, qu'elles soient ou non réalisées en région (localement).
- > Il s'agit donc **du potentiel de dépenses** des pêcheurs qui pratiquent en région. La page suivante s'attardera à analyser la partie réellement dépensée localement.
- > L'analyse est faite « hors cartes de pêches »
- > On peut noter la prédominance des dépenses en matériel et magasins ainsi qu'en transports.
- > A l'inverse, les guides & le nautisme représentent peu de dépenses.

Catégories de dépenses	Dépenses estimées (millions d'€)	Part des dépenses
 MATERIEL ET MAGASINS	8,6	59,2%
 HEBERGEMENT	1,2	8,5%
 RESTAURATION	1,2	8,3%
 TRANSPORT	2,6	18,1%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,1	0,4%
 GUIDES	0,2	1,3%
 DIVERS	0,6	4,2%

Calculs par Terre d'Avance



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

Les dépenses captées localement : **8,08 Millions d'euros** (hors cartes de pêche)

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- › Les dépenses captées concernent les achats réalisés en région.
- › Les adhérents habitant majoritairement dans leur département d'adhésion, **on peut supposer que cette dépense s'effectue en grande partie dans le département d'adhésion.**
- › Cette analyse peut servir à identifier **le chiffre d'affaires** des activités liées à la pêche
- › Les dépenses des touristes sont incluses ici (nous en donnons une estimation)
- › Le matériel et les transports expliquent plus des $\frac{3}{4}$ des dépenses réalisées localement.
- › L'hébergement et la restauration représentent près d'1 million d'euros de chiffre d'affaires
- › L'hébergement est dépendant à 71% des comportements touristiques, ce qui est moins le cas des autres activités

Catégories de dépenses	Dépenses estimées (millions d'€)	Part des dépenses	Poids du tourisme dans la catégorie
 MATERIEL ET MAGASINS	5,2	64,7%	9,0%
 HEBERGEMENT	0,3	3,2%	71,3%
 RESTAURATION	0,7	8,4%	23,3%
 TRANSPORT	1,5	18,4%	14,3%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,0	0,3%	11,5%
 GUIDES	0,0	0,5%	0,2%
 DIVERS	0,4	4,6%	12,8%

Calculs par Terre d'Avance



Le poids économique de la pêche

Les dépenses des pêcheurs : quelle estimation de chiffre d'affaires généré localement ?

L'évasion : **5,5 Millions d'euros** (hors cartes de pêche) soit **38% des dépenses**

DEFINITION ET COMMENTAIRES

- › L'évasion correspond aux dépenses non réalisées localement. Il s'agit des dépenses des adhérents locaux qui s'effectuent hors du territoire.
- › Dit autrement, l'évasion peut être considérée comme un chiffre d'affaires non acquis, et donc, comme une marge de progression pour les entreprises de biens et de services locaux.
- › Le % d'évasion correspond aux montants non dépensés localement par rapport aux montants dépensés par les pêcheurs. Par exemple, 69% des dépenses en hébergement sont effectuées en dehors de la région Pays de la Loire.
- › La part de l'évasion par catégorie dans l'évasion globale signifie, par exemple pour le matériel, que les 2,9 millions d'euros « évadés » correspondent à 53% de l'évasion totale toutes catégories de dépenses confondues.

Catégories de dépenses	Montants d'évasion (millions d'€)	% d'évasion	Part de l'évasion dans l'évasion globale
 MATERIEL ET MAGASINS	2,9	34%	53%
 HEBERGEMENT	0,8	68%	15%
 RESTAURATION	0,4	37%	8%
 TRANSPORT	0,9	36%	17%
 NAUTISME (locations, embarcations)	0,03	56%	1%
 GUIDES	0,1	71%	2%
 DIVERS	0,2	28%	3%

Calculs par Terre d'Avance



Le poids économique de la pêche

Focus tourisme

1 000 000 €

C'est le montant arrondi des dépenses effectuées en Loire Atlantique par des pêcheurs au comportement touristique. Notons que cette dépense concerne en grande partie des comportements « intra-régionaux », c'est-à-dire de touristes se déplaçant d'un département à l'autre au sein des Pays de la Loire pour effectuer au moins une nuitée.

812 € de dépenses moyennes annuelles dont 47% sont effectués localement : les touristes dépensent 24% de plus que le panel global mais 11 pts de moins sur le territoire

126 €

C'est la dépense moyenne effectuée en région par un touriste lors d'un séjour

37,10 €

C'est la dépense moyenne **journalière** effectuée en région par un touriste lors d'un séjour (un séjour dure en moyenne 3 jours)

COMPARAISON PÊCHEUR / CYCLISTE

- › Une étude menée sur la vélodyssée a estimé la dépense d'un cyclotouriste selon les grands itinéraires pratiqués. La dépense varie entre 61 et 80 € par jour et par personne.
- › Cela peut notamment s'expliquer par le fait que 8 cyclistes sur 10 pratiquent une autre activité que le vélo durant leur séjour.



Catégories de dépense	Montant estimé des dépenses touristiques captées en région
 MATERIEL ET MAGASINS	417 387 €
 HEBERGEMENT	183 589 €
 RESTAURATION	157 293 €
 TRANSPORT	212 597 €
 NAUTISME (locations, embarcations)	2 480 €
 GUIDES	99 €
 DIVERS	47 817 €



Le poids économique de la pêche

Les comptes de la fédération et des AAPPMA de Loire-Atlantique

Les dépenses

	Charges d'exploitation			Impôts et taxes		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	Fédérations	AAPPMA	TOTAL
Maine et Loire	383 884,00 €	340 148,07 €	724 032,07 €	13 821,00 €		13 821,00 €
Vendée	663 800,50 €	1 056 327,80 €	1 720 128,30 €	8 582,35 €	1 247,37 €	9 829,72 €
Sarthe	960 502,05 €	388 941,56 €	1 349 443,61 €	13 564,43 €		13 564,43 €
Loire Atlantique	349 243,00 €	441 747,86 €	790 990,86 €	20 156,00 €	8 978,74 €	29 134,74 €
Mayenne	255 624,00 €	345 288,78 €	600 912,78 €	8 399,00 €	60,00 €	8 459,00 €
Fédération régionale	28 093,52 €					
TOTAL	2 613 053,55 €	2 572 454,07 €	5 185 507,62 €	64 522,78 €	10 286,11 €	74 808,89 €

Plus de 790 000 € sont dépensés par la fédération départementale et les AAPPMA en charges d'exploitation hors salaires. Cela signifie que ces montants sont **réinjectés dans l'économie locale** par des contrats auprès de fournisseurs (travaux, conseils, services) dans le cadre des actions menées

Près de 30 000 € : c'est la contribution de la fédération et des AAPPMA sous forme d'impôts et taxes locales



Le poids économique de la pêche

Les emplois liés à la pêche

L'emploi dans les fédérations et AAPPMA



	Nombre de salariés ETP			Masse salariale (estimation salaires nets)		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	Fédérations	AAPPMA	TOTAL
Maine et Loire	8	2	10	257 461,05 €	38 327,00 €	295 788,05 €
Vendée	6		6	162 289,45 €		162 289,45 €
Sarthe	5,2		5,2	130 782,12 €		130 782,12 €
Loire Atlantique	9,5	0,5	10	245 151,06 €	16 681,00 €	261 832,06 €
Mayenne	5		5	117 575,15 €		117 575,15 €
TOTAL	33,7	2,5	36,2	913 258,83 €	55 008,00 €	968 266,83 €

- La fédération de pêche de Loire-Atlantique et ses AAPPMA génèrent **10 emplois directs**, principalement répartis dans la fédération.
- Ces emplois correspondent à **une masse salariale de près de 262 000 €**, qui est ainsi réinjectée dans l'économie via la dépense des ménages concernés.



Le poids économique de la pêche

Les emplois liés à la pêche

L'estimation de l'emploi chez les professionnels vivant en tout ou partie de la pêche de loisir

		Loire Atlantique
Emplois directs	<i>emplois des fédérations et associations de pêche</i>	10
Emplois Indirects	<i>estimation emplois générés chez les principaux fournisseurs des pêcheurs</i>	38,27
	<i>Dont Matériel / Magasins</i>	23,8
	<i>Dont Hébergement/Restauration</i>	13,3
	<i>Dont Guides</i>	1,2

- Au regard des niveaux de dépenses locales captées, une estimation a été faite des emplois générés dans l'économie locale chez les principaux fournisseurs des pêcheurs.
- En local, ce sont près de **38 emplois ETP * qui sont estimés**, répartis de la manière suivante
 - 24 emplois dans les commerces (matériels, magasins)
 - 13 emplois dans l'hébergement / restauration
 - 1 emploi ETP chez les guides de pêche. Cette activité de pêche en eau douce étant souvent pratiquée de manière partielle, le nombre de guides concernés est supérieur (3 personnes exerçaient en 2019)
- Notons que notre approche d'enquête ne permettait pas d'estimer les emplois induits chez les entreprises de services et de travaux missionnées par les fédérations et AAPPMA. **Le chiffre de 38 est donc un minimum.**

* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

La valorisation du bénévolat

	Jours de bénévolat en 2019			Valorisation salariale bénévolat		
	Fédérations	AAPPMA	TOTAL	ETP Fédérations	ETP AAPPMA	TOTAL
Loire Atlantique	434	3183	3617	2,0	14,4	785 495,12 €

- **Près de 4 000 jours de bénévolat** ont été estimés dont 88% dans les AAPPMA
- Cela correspond à **16 emplois ETP « offerts »** par les bénévoles
- **La valeur monétaire** de ce bénévolat a été estimée à **785 500 €**

* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an

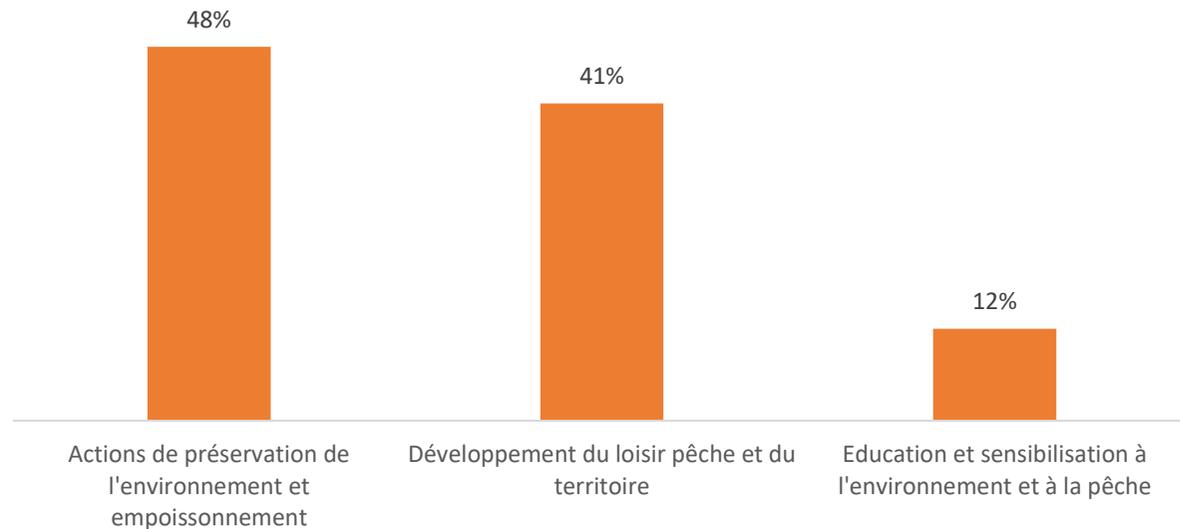


Le poids économique de la pêche

Le temps de bénévolat / Salariat

- **48%** du temps passé par les salariés et bénévoles correspondent à des actions de préservation de l'environnement et empoissonnement et **41%** en action sur le développement du loisir pêche.
- En sus, **1 390 heures** (12%) sont consacrées à des actions **d'éducation et sensibilisation à l'environnement et à la pêche**

Répartition du temps passé par actions (salariés, bénévoles)



* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

Le temps de bénévolat / Salariat (détail)

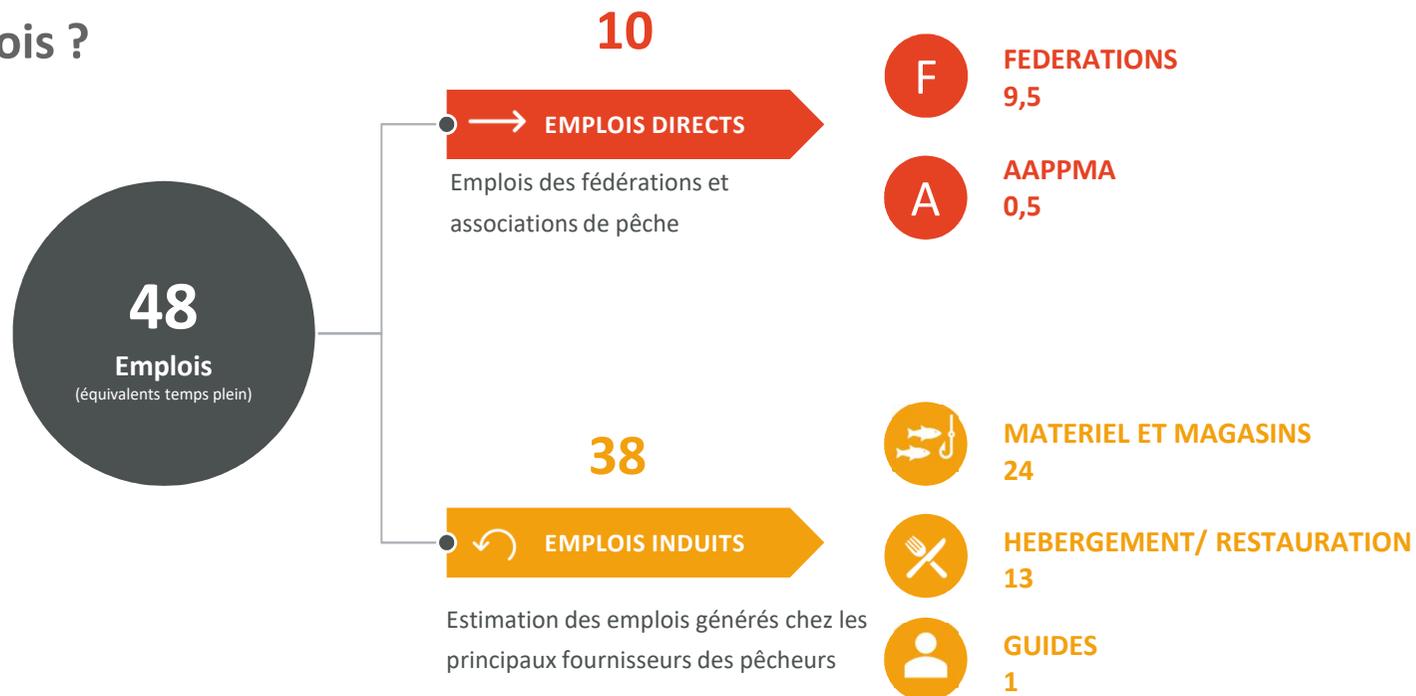
LOIRE ATLANTIQUE					
	Nombre d'heures salariés	Nombre d'heures bénévolat	dont bénévolat Fédérations	dont bénévolat AAPPMA	
Actions de préservation de l'environnement	9533	9454	2090	7364	48%
Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...	2736	1940	70	1870	12%
Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)	2576	163,3	70	93,3	7%
Empoisonnement (transports, piscicultures...)	280	706	0	706	2%
Procédures juridiques	176	236	210	26	1%
Constats d'atteinte au milieu	56	76	0	76	0%
Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)	680	426	175	251	3%
Police de la pêche	1576	5182	840	4342	17%
Autres : réunions (CA, Commissions)	1453	725	725	0	5%
Développement du loisir pêche et du territoire	2896	13208	665	11928	41%
Manifestations autour du loisir pêche : salons, compétitions, événements...	280	10118	280	9838	26%
Actions de promotion / communication du loisir pêche	888	1534	315	1219	6%
Aménagements à vocation halieutique y compris rénovation entretien (sauf environnement)	496	136	70	66	2%
Actions spécifiques en direction des jeunes		801		801	2%
Actions spécifiques en direction des femmes et jeunes filles	0	4	0	4	0%
Autres : réunions (CA, Commissions)	1232	615	615	0	
Education et sensibilisation à l'environnement et à la pêche	1392	3269	280	2989	12%
Manifestations autour de l'environnement / pêche : expositions, salon de l'eau...	280	441	280	161	2%
Ateliers Pêche Nature	112	2541	0	2541	7%
Journées pêche et découverte des milieux aquatiques	960	265	0	265	3%
Interventions dans les écoles, collèges, lycées	40	2	0	2	0%
Autres actions : Camps pêche		20		20	0%
Autres : réunions (CA, Commissions)	403	201	201	0	
Dont réunion CA, commissions (ventilées sur les 3 catégories)	3088	1540	1540		12%
Heures de salariat et bénévolat	13821	25930	3035	22281	100%
Jours de salariat et bénévolat	1974	3704	434	3183	

* ETP : équivalent temps plein sur la base de 221 J / an



Le poids économique de la pêche

Synthèse : quels emplois ?

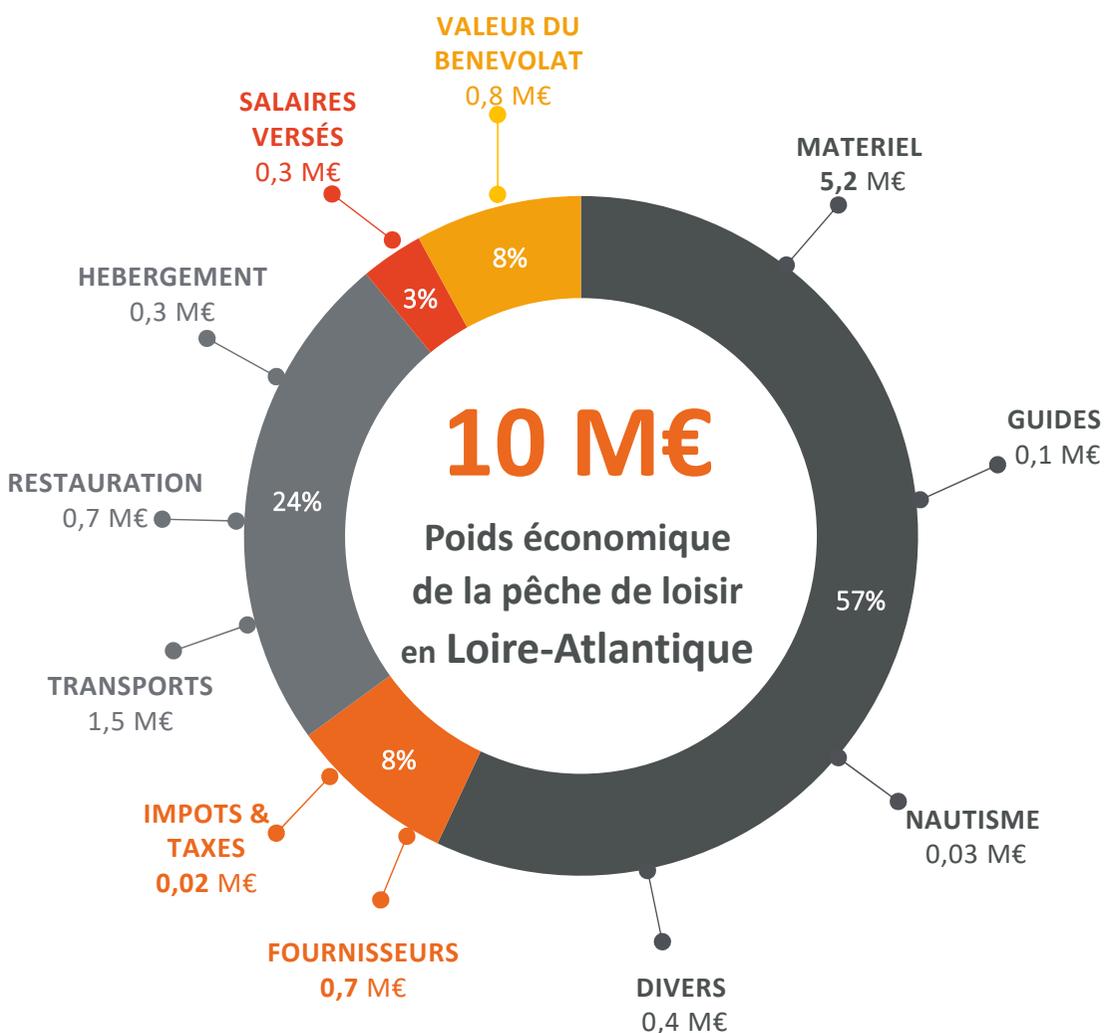


		Loire Atlantique
Emplois directs	<i>emplois des fédérations et associations de pêche</i>	10
Emplois Indirects	<i>estimation emplois générés chez les principaux fournisseurs des pêcheurs</i>	38,27
	<i>Dont Matériel / Magasins</i>	23,8
	<i>Dont Hébergement/Restauration</i>	13,3
	<i>Dont Guides</i>	1,2



Le poids économique de la pêche

Synthèse : quel poids économique ?



IMPACTS DIRECTS

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, directement liées à la pêche (matériel, guides, nautisme, divers)



IMPACTS INDIRECTS

Dépenses des fédérations et associations de pêche dans le cadre de leurs actions de développement, de préservation de l'environnement, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche



IMPACTS CATALYTIQUES

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, entourant la pratique de la pêche (hébergement, restauration, transport)



IMPACTS INDUITS

Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), réinjectables dans l'économie locale



EXTERNALITÉS

Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (Valorisation des journées de bénévolat)



Le poids économique de la pêche

Le poids économique en détail

APPROCHE MONETAIRE			
			Loire Atlantique
Impacts Directs	Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, directement liées à la pêche	TOTAL	5 661 341,20 €
		Dont Matériel	5 225 576,53 €
		Dont Guides	41 643,71 €
		Dont Location embarcation	21 635,96 €
		Divers	372 485,00 €
Impacts indirects	Fournisseurs et activités directes, impacts fiscaux	TOTAL	820 125,60 €
		Dont Fournisseurs	790 990,86 €
		Dont Impôts et taxes	29 134,74 €
Impacts catalytiques	Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, entourant la pratique de la pêche	TOTAL	2 421 068,52 €
		Dont Hébergement	257 418,53 €
		Dont Restauration	675 572,06 €
		Dont Transport	1 488 077,93 €
Impacts induits	Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), réinjectables dans l'économie locale	TOTAL	261 832,06 €
Externalités	Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (Valorisation des journées de bénévolat)	TOTAL	785 495,12 €
		TOTAL	9 949 862,50 €
		% poids économique	24%
		% adhérents	24%



Le poids économique de la pêche

Poids économique : quelques comparaisons

LA PÊCHE DE LOISIR EN LOIRE ATLANTIQUE... EQUIVALENCES

NB : il n'a pas été possible de faire une comparaison avec d'autres activités de loisir faute d'étude équivalente

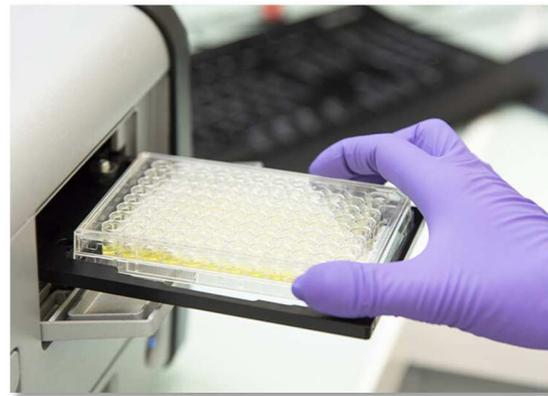


ATOUT COMPOSITE

Loire Atlantique

Le Croisic

- Industrie
- Composites, Plasturgie
- Chiffre d'affaires 7 millions d'€
- 35 à 40 salariés



NAO BIOS

Loire Atlantique

Saint-Herblain

- R&D, Analyses
- Biotechnologies
- Chiffre d'affaires 8,2 millions d'€
- 44 salariés



SAINTE- PAZANNE

Loire Atlantique

- 6 785 habitants (2017)
- 9,8 M€ de budget de fonctionnement et d'investissement en 2019



Le poids économique de la pêche

Un autre poids à prendre compte : les bénéficiaires des actions

164 696 personnes ont bénéficié ou participé à des actions de la fédération départementale et de ses associations de pêche

Parmi elles :

- › **147 731** ont participé à des manifestations (salons, évènements, concours)
- › **40 514** ont bénéficié d'actions d'éducation, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche, dont de nombreux jeunes et scolaires.

D'autres actions pour lesquelles le nombre de bénéficiaires ne se compte pas car elles recouvrent des missions d'intérêt général profitant à toute la population locale

- › Actions sur les milieux aquatiques : restauration, entretien, travaux aménagement (sauf aménagements halieutiques), sauvetage, tirs cormorans, pêches sauvetage...
- › Etudes (suivi de qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles, espèces)
- › Procédures juridiques
- › Constats d'atteinte au milieu
- › Avis techniques (par ex. dans le cadre d'outils de planification, de travaux impactant les cours d'eau, de mesures réglementaires...)
- › Police de la pêche



Le poids économique de la pêche

Cependant, un très faible taux de financement public malgré le poids économique, social, environnemental de la fédération départementale et ses associations

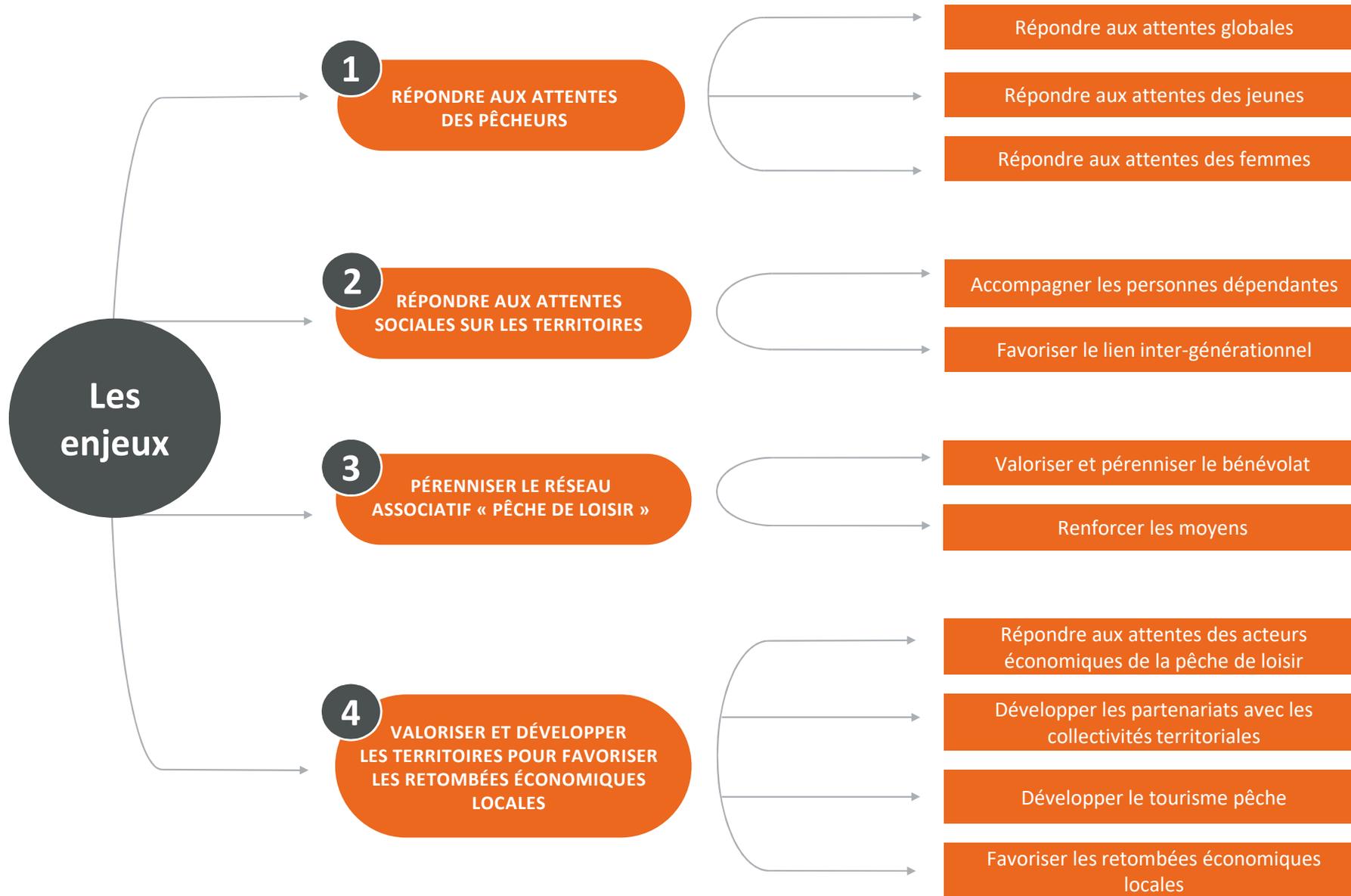
114 188 € de subventions publiques perçues en 2019 par la fédération de Pêche de Loire-Atlantique et ses associations, soit **moins de 8%** des recettes totales.



7 Analyse croisée sur les enjeux et leviers d'actions



Quels enjeux identifiés ?





Quels types de leviers d'actions ?

1

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PÊCHEURS

- **Actions pour répondre aux attentes globales exprimées lors des enquêtes auprès des pêcheurs**
 - **Améliorer la qualité du milieu aquatique, sa gestion et son entretien** (frayères, berges, continuité écologique et piscicole, gestion espèces exotiques, qualité d'eau...) afin de dynamiser la ressource piscicole disponible
 - **Favoriser la protection des poissons** (tailles minimales, protection des espèces, quotas journaliers)
 - **Diversifier les empoissonnements** (en espèce, en localisation) en cohérence avec le potentiel piscicole/halieuistique des milieux
 - **Conforter la mise en application de la réglementation** de la pêche et la simplifier
 - **Adapter l'activité de pêche professionnelle et la pêche aux engins** à la diminution de la ressource piscicole disponible
 - **Développer les parcours de pêche spécifiques** (parcours de nuit, no-kill, pêches embarquées, wadding...)
 - **Améliorer les accès** (entretien ripisylve, cale à bateau, stationnement...) **et valoriser les parcours de pêche**
 - **Mieux faire connaître les actions des fédérations et AAPPMA auprès des adhérent(e)s**, notamment sur l'empoissonnement, la garderie, la participation aux travaux/actions de préservation de l'environnement
- **Actions pour répondre aux adhérents « jeune pêcheur »**
 - **Renforcer la politique destinée aux « jeunes » pêcheurs** par la création d'un groupe de travail spécifique
 - **Réétudier la tarification des cartes jeunes** (réduction du coût) et éventuelles extensions à 18-25 ans
 - **Création/Renforcement des Ateliers Pêche Nature** (APN anciennement Ecole de Pêche) tournés vers le souhait de l'enfant/du jeune (espèce pêchée, technique pratiquée, le milieu souhaité...), l'acculturation aux milieux aquatiques (« savoir lire l'eau ») et au respect de la ressource/ de la nature – Développer des formats variés (journées, stages, camps)
 - **Adapter la communication** au public des jeunes pêcheurs (Réseaux sociaux...)
- **Actions pour répondre aux adhérentes « femme pêcheur »**
 - Développer une politique destinée aux pêcheuses par la création d'un groupe de travail spécifique
 - Développer des actions pêche spécifiques femme/famille ou femmes entre amies
 - Accompagner le développement des Guides de Pêche féminins



Quels types de leviers d'actions ?

2

RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIALES SUR LES TERRITOIRES

- **Actions pour accompagner les personnes dépendantes à travers l'activité pêche**
 - **Améliorer l'accès aux parcours de pêche** (pontons pour personne à mobilité réduite, aires partagées avec les valides...)
 - **Découverte encadrée de l'activité de pêche** par la mise en place de Partenariat avec les Etablissements médico-sociaux
- **Actions pour favoriser le lien intergénérationnel**
 - **Favoriser l'activité pêche en famille** avec la valorisation de parcours adaptés à tous publics (pêcheurs ou non)
 - **Accompagner la transmission des techniques de pêche** entre les jeunes et les moins jeunes

3

PÉRENNISER LE RÉSEAU ASSOCIATIF « PÊCHE DE LOISIR »

- **Actions pour valoriser et pérenniser le bénévolat**
 - **Renforcer la communication sur les actions et missions des AAPPMA auprès de leurs adhérent(e)s**
 - **Développement d'un projet associatif** permettant d'impliquer les bénévoles : mise en œuvre des Plans de Gestion Piscicole (PGP)
 - **Favoriser l'intégration des jeunes dans les AAPPMA** par la création d'un groupe de travail spécifique
- **Actions pour renforcer les moyens**
 - **Fidéliser les adhérents et en particulier les jeunes pêcheurs** pour assurer la pérennité des ressources propres des AAPPMA
 - **Pérenniser et diversifier le réseau des dépositaires distribuant les cartes de pêche**, notamment en zone rurale (commerces, détaillants article de pêche, Office de tourisme...)
 - **Développer la recherche d'aides financières** (dons, mécénat, parrainage, subventions publiques...)



- **Actions pour répondre aux attentes des acteurs économiques de la pêche de loisir**
 - **Renforcer les collaborations avec les professionnels du secteur de la pêche de loisir** (Détailants d'article de pêche, Nautisme, Guides de pêche, Piscicultures...)
 - **Mettre en avant l'offre et les produits « pêche en eau douce »** développés par les professionnels du secteur
 - **Création de nouveaux produits pêche** : Packs Tourisme pêche (ex : articulation Hébergeurs/guides de pêche)
 - **Accompagner et/ou renforcer la traçabilité sanitaire et les risques d'introduction d'espèces exotiques** liées à la filière « pisciculture »
 - **Apporter plus de lisibilité**, via les outils de communication des fédérations et collectivités locales, sur les projets et activités des professionnels du secteur (notamment pour les Guides de pêche)
- **Actions pour développer les partenariats avec les collectivités territoriales**
 - **Construire un véritable réseau de partenaires** pour faire valoir l'activité pêche de loisir et son réseau associatif
 - **Aide à la valorisation touristique des principaux sites de pêches**, à leurs aménagements/équipements, travail sur l'offre de services et loisirs proposés à proximité
 - **Aide au développement de nouveaux projets halieutiques** (ex : village pêche, Maison de la pêche)
 - **Communication/ événementiel** (ex : expositions photos, valorisation des territoires de pêche lors de salons...)
- **Actions pour développer le tourisme lié à la pêche ainsi que ses retombées économiques**
 - **Passer de la « sortie pêche » (à la journée) au « séjour pêche »** en proposant des packs touristiques (hébergement, restauration, animation, services, parcours)
 - **Valoriser la pêche de loisir dans la politique marketing de l'offre départementale**
 - **Communiquer sur les spots touristiques** (top 20 des sites les plus fréquentés par les pêcheurs)
 - **Travailler sur des logiques de parcours interdépartementaux**
 - **Poursuivre la politique de déploiement du label national « Hébergement Pêche »**
 - **Poursuivre le déploiement des labels nationaux « Parcours Pêche »**: label « Famille » (coupant offre de pêche et de séjours pour les autres membres de la famille), « Découverte » (adapté dans l'initiation) et « Passion » (pour les plus spécialisés)



Impression : GOUBAULT IMPRIMEUR
La Chapelle/Erdre



Cette étude commandée par la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Loire-Atlantique en 2020 évalue les comportements et les attentes des pêcheurs de loisir ainsi que le poids économique du tissu halieutique départemental.

Grâce aux bénévoles et leurs emplois directs, les structures associatives de la pêche de loisir (SAPL) œuvrent au quotidien pour assurer la gestion et la préservation de la ressource piscicole tout en favorisant le développement du loisir-pêche.

Cette étude doit servir aux SAPL à identifier les potentiels de développement du loisir-pêche et favoriser les partenariats avec les collectivités territoriales, le tissu touristique local et les professionnels de la filière «Pêche de Loisir».

Consultez ce rapport et ses annexes
En scannant le QRCode ci-dessous



Téléchargez sur notre site internet :
www.federationpeche44.fr/enquete-loisir-peche/



Fédération de Loire-Atlantique
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

11, rue de la Bavière - ZAC Erdre Active
44240 La Chapelle/Erdre
Tél : 02 40 73 62 42

Avec le concours financier

